

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

01

EDUCATION

04

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

11

SANTE PUBLIQUE

01

ENERGIE

01

ADMINISTRATION

04

RURAL

07

GOVERNANCE PUBLIQUE

04

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1875

27 Aout 2019

27 August 2019

5:46 PM/17H:46

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(*) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres) (*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO) (*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1

Reference	13/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUM/CLS/CLPM/2019 DU 14/08/2019. 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN «CAPITALES RÉGIONALES».
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	12-09-2019

2

Reference	14/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 16/08/2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA VILLE DE MAROUA DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALE 2«EN PROCEDURE D'URGENCE»
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	04-09-2019

3

Reference	016/AONO/CD /CIPM/2019 DU 26/08/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CD /CIPM/2019 DU 26/08/2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE YAPAKI, BEKOKO, BABENGA, BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI (EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-09-2019

4

Reference	017/AONO/CD/CIPV1/2019 DU 26/08/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 017/AONO/CD/CIPV1/2019 DU 26/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION EN EAU POTABLE DU RESEAU DES LOCALITES YAPAKI-BEKOKO-BABENGA-BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-09-2019

5

Reference	001/AONO/FNE/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001 /AONO/FNE/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	19-09-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	001bis/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/19 DU 27 AOÛT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKAK, ARRONDISSEMENT DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	20-09-2019

7

Reference	16/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019 POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DU MAGAZINE « SERVICE CIVIQUE INFOS » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	20-09-2019

8

Reference	03/AONO/CIPM/C-MATOMB/19 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/C-MATOMB/19 DU 26 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MATOMB, ARRONDISSEMENT DE MATOMB DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	19-09-2019

9

Reference	N°014/AAONO/MINREX/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AAONO/MINREX/CIPM/2018 DU 27 AOUT 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MESSAGERIE COLLABORATIVE (PHASE 2) AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-09-2019

10

Reference	04/AONO/C-MATOMB/CIPM/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO /C-MATOMB/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES AVEC POMPES A MOTRICITE HUMAINE A BOMTOL, NKOKTOM ET A BOUMBONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	19-09-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

11

Reference	N°011/AAONO/MINREX/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/MINREX/CIPM/2018 DU 27 AOUT 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE MULTIPLE A L'IRICFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2019, IMPUTATION : 53 06 340010 2220
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-09-2019

12

Reference	N°013/AAONO/MINREX/CIPM/2018 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AAONO/MINREX/CIPM/2018 DU 27 AOUT 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2022
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-09-2019

13

Reference	008/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 DU 27 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE TRANSPORT DE TYPE COASTER DE 26 PLACES A L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE DES TRAVAUX PUBLICS DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN EXERCICE 2019
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	24-09-2019

14

Reference	02/AC/F/F38/CDPM/SAEF-AG/2019 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/F/F38/CDPM/SAEF-AG/2019 DU 21 AOUT 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU KIT EQUIPEMENT MOBILIER DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DES HAUTS-PLATEAUX, DEPARTEMENT DES HAUTS-PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	16-09-2019

15

Reference	03/C/R-AD/DDM*BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 03/C/R-AD/DDM*BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 03 JUIN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/SG/C-BKM/CIPM/2019 DU 1 AVRIL 2019 ; N°007/AONO/SG/C-BKM/CIPM/2019 DU 1 AVRIL 2019, N° 008/AONO/SG/C-BKM/CIPM/2019 DU 1 AVRIL 2019, N° 009/AONO/SG/STADU/C-BKIM/CIPM/2019 DU 17 AVRIL 2019 ET N° 010/AONO/SG/STADU/C-BKIM/CIPM/2019 DU 18 AVRIL 2019 .
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

16

Reference	06/DC/ONCC/DG/CIPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ONCC/CPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AU SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17	Reference	04/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 04/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE) ; N°012/AONO/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 ET N° 013/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPM/2019 DU 3 MAI 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE,
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

18	Reference	N°1117/C/MINTP/SG/DGTI/CEL.BAD-BM/IP6/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°1117/C/MINTP/SG/DGTI/CEL.BAD-BM/IP6/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX CONNEXES AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE LENA-TIBATI
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

19	Reference	06/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 06/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CIPM/C-BANKIM/2019 DU 29 MAI ET 015/AONO/ST/COMMUNE DE BANKIM/CIPM/MAYO BANYO/2019 DU 29 MAI.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

20	Reference	n°10/C/CMTA/SG/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°10/C/CMTA/SG/2019 DU 22 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTATDE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005 (BIS)/AONO/MINDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2019 DU 08/07/ 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MEWONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

21	Reference	08/DC/ONCC/DG/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°08/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

22	Reference	09/DC/ONCC/DG/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°09/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 29 JUILLET POUR L'ACQUISITION DES SPLITS ET MONTAGE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	05/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 05/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIOB N°002/DC/C-BANKIM/CIPM/2019 DU 29 MAI 2019
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

24

Reference	N°00251/C/MINADER/SG/DDA/PDCVA/UCP/ASPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00251/C/MINADER/SG/DDA/PDCVA/UCP/ASPM DU 21 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° 00251 /D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM RELATIVE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°3946/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA2 DU 18 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'UNITÉ DE COORDINATION DU PD_CVA
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

25

Reference	N°00246/C/MINADER/PDCVA/SG/DDA/PDCVA/ASPM/19 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°00246/C/MINADER/PDCVA/SG/DDA/PDCVA/ASPM DU 22 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° 00246 /D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°048/DP/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2018 DU 28 MAI 2018 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DES ACTEURS, L'APPUI À LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SOUS-PRODUITS DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILELE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

26

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

27

Reference	n/a Lire
Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

28

Reference	COMMUNIQUE N° /C/FEICOM/DG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° /C/FEICOM/DG DU 27 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FEICOM/DG/2019 DU 04 JUILLET 2019 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU FEICOM À LA MISE EN PLACE DE SON SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ À LA NORME ISO 9001V2015 ET ISO 140001V2015,
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

30	Reference	979/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 979/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ONCC/CPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AU SIÈGE DE L'ONCC.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

31	Reference	N°023/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°023/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTN°005 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2019 DU 08/07/ 2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MEWONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

32	Reference	980/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 980/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

33	Reference	.981/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS Lire
	Titre/objet	DECISION N° 981/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DES SPLITS ET MONTAGE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

34	Reference	n°00251/D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM/19 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°00251/D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM DU 21 AOÛT 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 3946/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA2 DU 18 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'UNITÉ DE COORDINATION DU PD_CVA
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

35

Reference [n° 00246/D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM/19](#) [Lire](#)

Titre/objet

DÉCISION N° 00246 /D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM DU 22 AOÛT 2019 RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°048/DP/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2018 DU 28 MAI 2018 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DES ACTEURS, L'APPUI À LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SOUS-PRODUITS DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

36

Reference [N°1307/DP/JO5/CDPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION PREFECTORALE N°1307/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 08 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF À L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE D'AFANLOUM ESSE DANS LE DÉPARTEMENTDE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

37

Reference [N°0023/DM/C-NGO/SG-019](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°0023/DM/C-NGO/SG-019 DU 11 JUILLET 2019 RENDANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-NGO/CIPM/2019 DU 20 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NGORO VILLE DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP/MINEDUB EXERCICE 2019

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

38

Reference [N°0022/DM/C-NGO/SG-019](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N°0022/DM/C-NGO/SG-019 DU 11 JUILLET 2019 RENDANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-NG/CIPM/2019 DU 20 JUIN 2019 RELATIVE À LA REHABILITATION ET A L'ÉQUIPEMENT DU FOYER MUNICIPAL DE NGORO DANS LA COMMUNE, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL EXERCICE 2019

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

39

Reference [001 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 001 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003(BIS BIS BIS) //AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-AI/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L (FONGANG CARREFOUR) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À L'EP DE BATCHOUM, DANS LA COMMUNE DE BAMEDNJO, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX (ENPROCEDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	ADDITIF N°12 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/DAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE NGORO – MAYIRMA –POUPA (12 KM), DANS LA COMMUNE DE NGORO,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM. ADDITIF N°12PORTANT CORRECTION DE CERTAINES PIECES ET CLAUSES CONTRACTUELLES DE L'AVIS ET DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

41	Reference	002 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 002 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003(BIS BIS BIS) /AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-AI/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L (FONGANG CARREFOUR) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À L'EP DE BATCHOUM, DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX (ENPROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

42	Reference	ADDITIF N°13 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE BIWOLO – KANGA (11 KM), DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMADDITIF N°13
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

43	Reference	ADDITIF N°14 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/DAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE D'UNE POMPE SOLAIRE, D'UN RESERVOIR ET DES ABREUVOIRS EN BETON ARME ET DE LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NGORO ET DE KANGA, COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : EN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°14
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

44	Reference	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 23 AOUT 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER DE COTATION N° 002 /DC/FODECC/CSPM /2019 DU 31 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUM/CLS/CLPM/2019 DU 14/08/2019. 2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN «CAPITALES RÉGIONALES».

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D

IMPUTATION

CCM1521 01 G

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN «Capitales Régionales» et de raccord de rétrocession relatif à la subvention dudit Programme signé le 28 juin 2018 entre la République du Cameroun et la Communauté Urbaine de Maroua, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua lance le présent Appel d'Offres portant sur les travaux d'éclairage public dans certains quartiers (Pont-vert, Hardé-Louggol et Pitoaré) dans la ville de Maroua dans le cadre du PROGRAMME C2D URBAIN «Capitales Régionales».

2. Consistance des prestations

Ces travaux consistent à installer des réseaux d'éclairage public dans certains quartiers de la ville de Maroua. Les travaux sont constitués de **trois (03) lots** répartis comme suit :

Lot	Consistance des travaux
Lot 1	- Installation de réseau d'éclairage public au quartier Pont-vert
Lot 2	- Installation de réseau d'éclairage public au quartier Louggol-Hardé
Lot 3	- Installation de réseau d'éclairage public au quartier Pitoaré

3. Cout Prévisionnel

Cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC

4. Allotissement

Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une expérience avérée dans les travaux de même nature.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la subvention C2D, objet de la convention d'affectation CCM1521 01 G du 28 juin 2018 au profit du PROGRAMME C2D URBAIN «Capitales Régionales». Le coût prévisionnel des travaux est de **Cent trente millions (130 000 000) FCFA TTC**, réparti comme suit :

Lot	Montant TTC
Lot 1 : Pont-vert	32 000 000
Lot 2 : Hardé-Louggol	49 000 000
Lot 3 : Pitoaré	49 000 000
Total	130 000 000

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou auprès de la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain «Capitales Régionales» dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **cent vingt mille (120 000) FCFA** à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Maroua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original, **six (06)** copies marquées comme telset **une (01)** copie numérique, devra parvenir À la Cellule des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua au plus tard le **12/09/2019 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention : **«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°13/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 14/08/2019. POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DANS CERTAINS QUARTIERS (PONT-VERT, HARDE-LOUGGOL ET PITOARE) DANS LA VILLE DE MAROUA DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN «CAPITALES REGIONALES» «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délais maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **cinq (05) mois** pour chacun des lots.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine derejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du présent DAO. La caution devra être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant de cette caution est reparti comme suit :

Lot	Montant de la caution
Lot 1	640 000 F CFA
Lot 2	980 000 F CFA
Lot 3	980 000 F CFA

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratifrequisées doivent être produites enoriginaux ouen copies certifiées conformes par les services émetteurs, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ouavoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministre des Finances entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres, soit le à **12/09/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Maroua qui se tiendra à la salle de délibération de la Communauté Urbaine de Maroua. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouvertures ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

11. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types :

les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

11.1. Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats. Ces critères sont les suivants :

- Absence de Caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non justification d'agrément ENEO ;
- Capacité financière insuffisante :
 - Attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre de 30 000 000 FCFA au moins ;
 - Chiffre d'affaire (Bilans financier) de l'une des trois dernières (2018, 2017 et 2016) années > 30 000 000 FCFA ;
- Non satisfaction d'un critère essentiel ; > En cas de groupement, le chiffre d'affaire sera satisfait ainsi qu'il suit : 50% par le mandataire, 20% par chaque membre et 100% par l'ensemble du groupement
- En cas de soumission pour les deux lots, la capacité financière et le chiffre d'affaire exigés seront cumulés.

11.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- **Expérience du soumissionnaire ;**
- **Moyens humains ;**
- **Moyens matériels ;**
- **Méthodologie ;**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins-disante. Au cas où un soumissionnaire postule pour plus d'un lot, il devra décrire dans sa méthodologie technique l'organisation qu'il mettra en place suivant le nombre de lots qui lui sera attribué. Il devra notamment traiter les lots de façon indépendante ou cumulée, les personnels, matériels seront propres à chaque lot. Si cette méthodologie est absente ou n'est pas satisfaisante, il ne pourra lui être attribué plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services suivants : • Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Maroua ; • Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Maroua, sise à la communauté urbaine de Maroua, Tel : 222-29-20-15, belgab98@gmail.com ; • Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sise derrière la DGSN à Nlongkak, Yaoundé Tél. 222-21-91-01, Email. c2dcapitalesregionales@gmail.com : Vulgarisation des numéros de téléphone de la cellule de la lutte contre la corruption au MINMAP Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

MAROUA le 14 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

BAKARI ROBERT

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019 DU 16/08/2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA VILLE DE MAROUA DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALE 2«EN PROCEDURE D'URGENCE»

FINANCEMENT

BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE (BUDGET DU PROGRAMME C2D/CR/FONDS DE CONTREPARTIE) , N/D

IMPUTATION

N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme C2D Urbain Capitales Régionales dans la ville de Maroua, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Maroua (autorité contractante) lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture des tables bancs pour la Cellule Locale de Suivi dudit Programme.

2. Consistance des prestations

La fourniture objet du présent Appel d'Offres a les caractéristiques suivantes :

- « Taille de bureau : 1200*400*760 H mm ;
- Taille de chaise : 1200*240*440 H mm ;
- Casier à deux compartiment ;
- Dossier : 1300*150*25 mm ;
- Assise: 1300*200*25 mm ;
- Dessus : 1300*350*25 mm ;
- Cadre : tube rond 25mm et d'épaisseur 1.5mm en acier trempé de haute qualité avec revêtement en peinture à huile ;
- Nature des pièces en bois : Bois massif (iroko ou sapeli) revêtu de deux couches de vernis cellulosique ;
- Le chanfrein (doucine) sur toutes les arêtes vives des pièces en bois ;
- Assemblage par vissage des pièces en bois Assemblage par boulonnage et soudure de l'ossature métallique tel qu'indiqué sur le modèle de principe
Les taquets (04 par table banc) en plastique

3. Cout Prévisionnel

Quarante-sept Millions sept cent mille (47 700 000) francs CFATTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises compétentes dans le domaine ayant leur siège au Cameroun

6. Financement

Lefinancement objet du présent Appel d'Offres sera assuré par les fonds C2D Urbain Capitales Régionales 2 a travers le budget de la Cellule Locale de Suivi de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à l'hôtel de ville (Quartier Pitoiré, Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis aux heures ouvrables à la Communauté Urbaine de Maroua, secrétariat du Délégué du Gouvernement, sis à l'hôtel de ville (Quartier Pitoiré, Tél/Fax 222 29 10 93, Maroua) contre versement en espèces d'une somme de **cent mille (100 000) FCFA** non remboursable auprès du Receveur Municipal de la Communauté Urbaine de Maroua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marquées comme telles et **une (01)** copie numérique devront parvenir au plus tard le **04/09/2019 à 15 heures** au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine à Maroua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/CUM/CLS/CIPM/2019. POUR LA FOURNITURE DES TABLES BANCS DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DANS LA VILLE DE MAROUA DU PROGRAMME C2D URBAIN CAPITALES REGIONALE 2

«EN PROCEDURE D'URGENCE»

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent Appel d'Offres sera livré dans les locaux de la Communauté Urbaine de Maroua dans un délai de 160 jours à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations en quatre phases comme suite :

- Première phase : Présentation de l'échantillon -25 Jours ;
- Seconde Phase : Livraison des 250 table-banc -45 jours ;
- Troisième Phase : Livraison des 250 table-banc -45 jours ;
- Quatrième Phase : Livraison des 260 table-banc -45 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra Joindre à ses pièces administratives une caution bancaire de soumission d'un montant de **neuf cent cinquante-quatre mille (954 000) FCFA**, établie par une banque figurant sur la liste des établissements bancaires ou organismes financiers agréés de premier rang par le Ministère des Finances, pour émettre les cautions dans le cadre des marchés publics conformément au Code des Marchés Publics. La liste de ces banques est jointe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

L'absence de l'exemplaire original de la caution de soumission ou l'insuffisance du montant de celle-ci entraînera le rejet pur et simple de l'offre lors du dépouillement sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine dans la salle des Actes à Maroua le **04/09/2019 à partir de 16 heures**. Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle à partir de 16 heures.

14. Critères d'évaluation

11) Principaux critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

1) Critères éliminatoires

Critère n°1A : Absence d'une pièce du dossier administratif ;

Critère n° 1B : Non-conformité des caractéristiques techniques de la fourniture.

2) Critères essentiels

- Critère n°2A : références du soumissionnaire comptant pour 40 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires au cours des trois dernières années.

- Critère n°2B : délai de livraison comptant pour 40 %. Respect des délais du DAO ;

- Critère n° 2C : Capacité financière du soumissionnaire comptant pour 20 %.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive ou négative. Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 70 % de réponses positives au total sera requis pour être retenu.

3) Evaluation des prix

Seules les offres de prix des soumissionnaires ayant présenté un dossier technique acceptable seront prises en compte pour la suite de l'analyse. Pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises avec livraison à la Communauté Urbaine de Maroua.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres le Marché sera attribué au soumissionnaire le moins-disant et dont l'offre a satisfait aux critères de qualification.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Maroua ou à la Cellule Locale de Suivi du Programme C2D Urbain Capitales Régionales.

MAROUA le 16 Aout 2019

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

BAKARI ROBERT

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/CD /CIPM/2019 DU 26/08/2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE YAPAKI, BEKOKO, BABENGA, BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI (EN PROCEDURE D'URGENCE) FINANCEMENT: FEICOM/ COMMUNE DE DIBOMBARI EXERCICE 2019

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , COMMUNE DE DIBOMBARI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Dibombari, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la maîtrise d'oeuvre des travaux d'extension du réseau d'adduction d'eau potable dans les localités de YAPAKI. BEKOKO, BABENGA, BWADIBO dans la Commune de Dibombari.

2. Consistance des prestations

Cocontractant devra :

- Surveiller et contrôler les travaux ;
- Proposer à la signature du Chef Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement
- Veiller à l'établissement des plans de récolement

Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **6 349 460 (Six millions trois cent quarante-neuf mille quatre cent soixante) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les prestations s'effectueront en un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux bureaux d'études techniques de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le FEICOM de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'ouvrage, à la Commune de Dibombari, (Tél : 675 454 531)

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, Tél: 675 45 45 31), sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Dibombari d'une somme non remboursable de **trente Mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise ou Groupement d'entreprise désireuses de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dibombari, au plus tard le **18/09/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016 /AONO/CD/ CIPM/2019 DU 26/08/2019 POUR LA MAITRISE D'CEUVRE DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS LES LOCALITES DE YAPAKI, BEKOKO, BABENGA, BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI» (EN PROCEDURE D'URGENCE)

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de sept (07) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances d'un montant de cent vingt-six mille neuf cent quatre-vingt-dix (126 990) francs CFA, valable pendant trente(30; jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet les pièces du dossier administratif requises doivent être produites, en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une des pièces du DAO entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux (02) temps :

le **18/09/2019 à 12 heures** précises pour l'ouverture des offres administratives et techniques ;

et le **18/09/2019 à 12 heures** précises pour l'ouverture des offres financières dont, -1 soumission serait techniquement qualifiée :

dans la salle de délibération de la Commune de Dibombari en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- l'absence de la caution de soumission
- la fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- L'absence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning »
- l'offre financière incomplète ;
- l'omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié
- l'absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères suivants :

N°	Critères	BINAIRE (26 oui au total]
1	Expérience du B.E.T/ETs	Oui ou non
2	Matériel et Equipements	Oui ou non
3	Capacité financière	Oui ou non
4	Méthodologie	Oui ou non
5	Personnel	Oui ou non

Cette évaluation a pour but de faire ressortir les offres admises à l'analyse financière, c'est-à-dire, celles dont nous avons 19 oui sur 26.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de **sélection** « qualité-coût», conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

Seuls les soumissionnaires dont l'offre technique a été déclarée recevable à l'issue de l'évaluation technique (une note de **19 oui sur 26**) seront invités à l'ouverture des offres financières.

Après toutes les vérifications et corrections éventuelles, l'offre financière du soumissionnaire sera notée sur 100 points. L'offre financière complète, conforme et moins-disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (soit 100/100 points) ; les autres offres seront notées suivant la formule ci-après :

$$NS = Mmd \times 100/MS$$

Expression dans laquelle :

NS désigne la Note Financière du Soumissionnaire

Mmd désigne le montant évalué du moins-disant

MS désigne le montant évalué du Soumissionnaire

La note finale Nf (sur 100 points) sera calculée par la combinaison pondérée des notes techniques et financières suivant la formule

$$Nf = (0,8 \times \text{Note Technique}) + (0,2 \times \text{Note Financière})$$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain de la Commune de Dibombari.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Dibombari se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DIBOMBARI le 26 Aout 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

COMMUNE DE DIBOMBARI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 017/AONO/CD/CIPIV1/2019 DU 26/08/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION EN EAU POTABLE DU RESEAU DES LOCALITES YAPAKI-BEKOKO-BABENGA-BWADIBO DANS LA COMMUNE DE DIBOMBARI (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de DIBOMBARI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de DIBOMBARI un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de DIBOMBARI.

Le présent Appel d'Offres a pour objet l'exécution des travaux de renforcement de la production en eau potable du réseau des localités YAPAKI-BEKOKO-BABENGA-BWADIBO.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend la construction d'un forage, la construction d'un château d'eau de 50m³ de 12 m de hauteur, la construction d'un local technique, l'installation d'une pompe électrique et la construction d'un réseau d'adduction d'eau.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût prévisionnel de **quatre-vingt-dix millions sept cent six mille cinq cent cinquante-six (90 706 556) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM / Commune de DIBOMBARI. exercice 2019. Pour un coût prévisionnel de **quatre-vingt-dix millions sept cent six mille cinq cent cinquante-six (90 706 556) FCFA**

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage. à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél 675 45 45 31) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 45 45 31), sur présentation d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de DIBOMBARI d'une **somme non remboursable de soixante Mille (60 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de DIBOMBARI, au plus tard le **18/09/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017 /AONO/ CD/ CIPM/2019 DU 26/08/2019 EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA PRODUCTION
EN EAU POTABLE DU RESEAU DES LOCALITES YAPAKI—BEKOKO? BABENGA—BWADIBQ DANS LA
COMMUNE DE DIBOMBARI
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM / COMMUNE DE DIBOMBARI, EXERCICE 2019 « A N'OUVRIR QU'EN
SEANCE DE DEPOUILLEMENT»
EN PROCEDURE D'URGENCE**

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de six (06) mois, à compter de la date de **la** notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. d'un montant de un million huit cent quatorze mille cent quarante (1 814 140) FCFA.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 18/09/2019 à 12 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de DIBOMBARI en présence des soumissionnaires

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont :

- i) Absence caution de soumission ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique « méthodologie d'exécution. organisation et planning des prestations»
- iv) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels. y) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ; vi) offre financière incomplète ;

Les principaux critères de qualification (critères essentiels) :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) : ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières :

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

13. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire par l'autorité contractante, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la Commune de DIBOMBARI

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès du Service Technique de l'Aménagement et du Développement Urbain du Maître d'Ouvrage, à la COMMUNE DE DIBOMBARI, (Tél : 675 454 531).

DIBOMBARI le 26 Aout 2019

Le MAIRE

NGUIME EKOLLO Frédéric

FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001
/AONO/FNE/CIPM/2019 POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE AU
FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE), EN VUE DE LA COUVERTURE DE : LOT N°1: ASSURANCE FLOTTE
AUTOMOBILE LOT N°2: ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (FNE) Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la fourniture au FNE de polices d'Assurance Automobile, Globale Dommages et Responsabilité Civile entreprise couvrant **la période du 28 Octobre 2019 au 27 Octobre 2020.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont réparties en deux (02) lots distincts :

- **Lot n°1: Assurance Flotte Automobile - la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.**
- **Lot n°2 : Assurance Globale Dommages et Responsabilité Civile Entreprise- la consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO**

3. Cout Prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont d'un montant prévisionnel de **45.000.000 FCFA** (quarante-cinq millions) (**Lot N°1 : 22.000.000 FCFA (vingt deux millions)**, **Lot N°2 : 23.000.000 FCFA (vingt trois millions)**), sont financées par le budget du FNE de **l'Exercice 2019.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais exerçant(ou en activité) au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA), agréées par le Ministère en charge des Finances et ne faisant pas l'objet de redressement, d'administration provisoire ou de surveillance.

5. Financement

budget du FNE de **l'Exercice 2019.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication de l'Avis d'Appel d'Offres, aux heures ouvrables auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig Essono, en face de la MIRAP.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig Essono, en face de la MIRAP, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **F CFA 100 000 (Cent mille francs)**, effectué auprès de l'une des douze (12) agences BICEC dans lesquelles un compte spécial CAS-ARMP ?33.35.9

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

VISITE DES SITES

Pour une meilleure appréciation des prestations effectuées, il est recommande aux soumissionnaires d'effectuer des visites des sites sur les plateformes concernées.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le **19/09 /2019 à 10 heures 00**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant:

- 1- Enveloppe A: Pièces administratives**
- 2- Enveloppe B: Offre technique**
- 3- Enveloppe C Offre financière.**

Le tout contenu dans une quatrième enveloppe qui devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
?001 /AONO/FNE/CIPM/19**

POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE, GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)-YAOUNDE»

Financement : Budget 2019

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois pour les deux lots.
Elle court **du 28 Octobre 2019 au 27 Octobre 2020.**

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Lesdites cautions sont fixées ainsi qu'il suit :

- **Lot 1: 440.000 (Quatre cent quarante mille) F CFA.**
- **Lot 2: 460.000 (Quatre cent soixante mille) F CFA.**

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **19 /09 /2019, à 11 heures** par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale se fera à une date ultérieure par la même Commission.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

1. Dossier administratif incomplet (Absence ou non conformité de l'une des pièces exigées);
2. Fausses déclarations, substitution ou falsification des pièces administratives;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Absence de l'agrément MINFI dans les branches concernées;
5. Présence d'informations financières dans l'offre technique;
6. Offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et non produite en Sept (07) exemplaires;
7. Non-respect du tarif légal minimum obligatoire (en Assurance de RC Automobile)
8. Non-respect des Termes de Références – TDR de l'Appel d'Offres;
9. Note technique inférieure à **80/100**;
10. Compagnie placée sous surveillance par la Commission Régionale de Contrôle des Assurances de la CIMA ou par le Ministère en Charge des Finances.
11. Non production des états C1 ,C4 ,C10b,C11 et CEG pour les exercices 2016,2017 et 2018(documents certifiés par les services compétents du MINFI)

-Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur **cent (100)** points selon les critères suivants,

Lot 1 et Lot 2

Critères	Notation (points)
1. Présentation générale de l'offre	3
2. Références Générales du soumissionnaire	12
3. Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires pour les trois (03) dernières années (2016, 2017, 2018)	10
4. Description détaillée des garanties sollicitées (conforme aux TDR)	14
5. Modalités de mise en jeu de la garantie	22
6. Couverture des engagements réglementés	14
7. Couverture de la marge de solvabilité	12
8. Cadence de règlement des sinistres dans la branche similaire au cours des cinq (05) dernières années(2014,2015,2016,2017,2018)	08
9. Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	5
TOTAL	100

Les critères et sous-critères essentiels sont détaillés, pour chaque lot, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO). Le poids technique sera de 80% et le poids financier de 20%Evaluation Financière

La note financière se calcule par la formule ci-dessous :

$$NF = NFm/NFp \times 100$$

NFm= Montant de la Proposition financière la moins disante

Nfp= Montant de la Proposition financière du soumissionnaire

NB: La note financière NF représente 20% de la Note Globale (NG)

- Calcul de la Note Globale (NG)

$$NG = NT \times 80\% + NF \times 20\%$$

NT : Note Technique**METHODE DE SELECTION DE L'ASSUREUR**

L'Assureur sera choisi selon la méthode du mieux-disant. Pour chaque lot, l'Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante, c'est à dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée et jugée substantiellement conforme au DAO.

NOMBRE MAXIMUM DE LOTS :

Une Compagnie d'Assurance peut être attributaire des deux (02) lots.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Direction Administrative, Direction Générale, en face de la MIRAP sise à Elig-Essono.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBELEL ALBERT

COMMUNE DE MAKAK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/19 DU 27 AOÛT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKAK, ARRONDISSEMENT DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019 LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAKAK, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines localités de la commune de MAKAK, dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préparatoires-études ;
- Terrassement ;
- Fondation ;
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente couverture ;
- Menuiserie métallique ;
- Menuiserie bois ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Seize millions Cinq Cent Mille francs (16 500 000F) CFA**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

LOT N°	Localité	Arrondissement
02	Ecole Publique de Bikoukoug	Makak

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais et des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019.*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MAKAK dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de MAKAK (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MAKAK d'un montant de **35 000F (trente-cinq mille francs CFA)** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en *sept (07)* exemplaires, dont un *(01)* original et six *(06)* copies marqués de la même manière, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MAKAK (secrétariat général) **au plus tard le 20 Septembre 2019 à 13 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°001BIS/AONO/R-CE/D-NK/C-MAKAK/CIPM/19 DU 27 AOÛT 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKAK, ARRONDISSEMENT DE MAKAK DANS LE DEPARTEMENT DE NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est de : **330 000F (trois cent trente mille francs) CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après la date de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 20 Septembre Août 2019 à partir de 14 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés Placée auprès de la commune de Makak siégeant dans la salle de réunion de la Commune de Makak en présence des soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du R
- Absence de la caution de soumission ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 07 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MAKAK (Secrétariat Général) au numéro : 697 494 694. Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le M

NYECK NYECK LE BELL SYLVE

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°16/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019 POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DU MAGAZINE « SERVICE CIVIQUE INFOS » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT EN PROCÉDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
2019 348 01 301 000 222 803.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du projet cité en référence, le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement (ASCNPD), lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la production du magazine du « *Service Civique Infos* » dans la structure dont il a la charge.

2. Consistance des prestations

Les prestations à produire dans le cadre du présent appel d'offres national ouvert sont:

- la conception, l'élaboration et la production de la maquette du magazine suivant le cahier de charges de l'ASCNPD;
- le montage infographique ;
- l'édition du magazine ;
- l'impression et la multiplication du document final ;
- la production d'un (01) numéro du magazine en mille (1000) exemplaires au total;
- réception des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **dix millions (10 000 000) FCFA**.

4. Allotissement

Les prestations se feront en seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux prestataires imprimeurs ou éditeurs installés en République du Cameroun.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le budget d'Investissement Public de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour le compte de l'exercice budgétaire 2019. Le montant prévisionnel est de **dix millions (10 000 000) FCFA**. Imputation : 2019 348 01 301 000 222 803.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCNPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des marchés de l'ASCNPD, sur présentation d'une quittance de versement au compte CAS ARMP N°335988 ouvert auprès des agences BICEC d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) FCFA. La copie du reçu de ce versement sera annexée au dossier de consultation.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés de l'ASCNPD, au plus tard **le 20 septembre 2019 à 13 heures**, heure locale. Elles devront porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

N°16/AONO/ASCNPD/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019

POUR LA CONCEPTION ET PRODUCTION DU MAGAZINE « SERVICE CIVIQUE INFOS » DE L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT

EN PROCEDURE D'URGENCE

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu est de **trente (30) jours maximum**. Les fournitures seront livrées au siège de l'ASCNPD.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de **deux cent mille (200 000) FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 20 septembre 2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ASCNPD dans la salle des réunions de l'Immeuble siège.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée (procuration signée par l'autorité compétente accompagnée d'une photocopie certifiée conforme du mandataire).

14. Critères d'évaluation

1 – Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
- Absence d'une pièce administrative autre que la caution de soumission 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après notification au soumissionnaire ;
- fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;
- non abandon d'un marché en cours d'exécution au cours des trois dernières années par l'Entreprise;
- non satisfaction de cent pour cent (100%) d'avis favorables pour les critères éliminatoires et au moins quatre-vingt pour cent (80%) d'avis favorables pour les critères essentiels.

– Critères essentiels

- présentation générale de l'offre;
- prospectus en couleur de la fourniture proposée;
- au moins deux prestations similaires réalisées durant les trois dernières années par l'Entreprise;
- planning et délai de livraison;
- preuves d'acceptation des clauses du marché (CCAP et CCTP) paraphés et signés avec la mention « lu et approuvé »;
- attestation de capacité financière ;
- disposition d'une unité de production ou d'imprimerie.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et ayant satisfait aux critères éliminatoires et à 80% aux critères essentiels.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une durée de soixante (60) jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés, sis à l'immeuble siège de l'ASCPD au quartier ESSOS à Yaoundé, Tél. 699 97 33 71/675 21 38 38, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

TAOSSI

COMMUNE DE MATOMB

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/C-MATOMB/19 DU 26 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MATOMB, ARRONDISSEMENT DE MATOMB DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB, AUTORITE CONTRACTANTE, LANCE POUR LE COMPTE DU GOUVERNEMENT UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA REALISATION DES OPERATIONS SUS-INDIQUEES.

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de REHABILITATION du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de MATOMB, arrondissement de MATOMB dans le Département du Nyong et Kellé

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- Travaux préliminaires ;
- Maçonneries ;
- Toiture, plafond et menuiserie ;
- Peinture ;
- Electricité ;
- Plomberie.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **Quinze millions (15.000.000)**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais et ayant des compétences dans le domaine de Bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par la *Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019.*

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de MATOMB dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de MATOMB (Secrétariat General) dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement du Receveur Municipal de MATOMB d'un montant de **25 000F (Vingt-cinq mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de la Commune de MATOMB (secrétariat général) **au plus tard 19 septembre 2019 à 11 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°03/AONO/CIPM/C-MATOMB/19 DU 26 AOUT 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT (CMA) DE MATOMB, ARRONDISSEMENT DE MATOMB DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé suivant le tableau ci-dessous à : **300 000F (Trois cent mille)** pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **19 septembre 2019 à partir de 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Matomb siégeant dans la salle des fêtes de la Commune de Matomb en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Offre (dossier technique ou financier) non-conforme aux prescriptions du DAO, suivant les dispositions de l'article 28 du RGAO ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de construction de bâtiment ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie Civil ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 24/30 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 07 éléments

C - Personnel d'encadrement 11 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 05 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, sera évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de MATOMB (Secrétariat Général) au numéro : 699 663 082

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

NYOBE NYOBE

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AAONO/MINREX/CIPM/2018 DU 27 AOÛT 2019, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME DE MESSAGERIE COLLABORATIVE (PHASE 2) AU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2022

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES - EXERCICE 2019,
IMPUTATION
53 06 340010 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la mise en place d'un système de messagerie collaborative (Phase 2) au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, la prestation attendue de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises vise la dotation du MINREX d'un système de communication électronique fiable, sécurisé, à moindre coût, rapide et accessible en temps réel à tous les personnels des services centraux et extérieurs.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à :

- Faciliter la communication interactive : les tâches quotidiennes de la majeure partie des salariés reposent sur l'informatique, les échanges doivent se faire en temps réel pour être plus réactifs;
- Permettre le dialogue social : la collaboration est inéluctable en milieu de travail. La messagerie doit être un outil de partage et de gestion de l'information, permettant de publier (babillard électronique), prévenir (veille) et anticiper des crises quelle que soit la distance (télétravail) ;
- Evoluer avec les préoccupations de l'heure : approche collaborative de capitalisation des connaissances, afin de faciliter le travail et la prise de décision ;
- Acquérir une réputation électronique : les adresses mails professionnelles contribuent à donner une identité électronique permettant d'accroître le pouvoir de communication et les valeurs de l'entreprise à travers le web.

3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif de ladite Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est de Quarante Millions (40 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Sept Mille (57 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 18 septembre 2019 à 15 heures 30 minutes précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

*« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°014/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019,
EN PROCEDURE D'URGENCE,
POUR LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME DE MESSAGERIE COLLABORATIVE (PHASE 2) AU MINISTERE DES
RELATIONS EXTERIEURES.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »*

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution de la Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est de Soixante (60) jours au maximum. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la Prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances et dont le montant est de Huit Cent Mille (800 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, l'ouverture des séries des trois enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF» et «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», et iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE».

Elle est effectuée, le 18 septembre 2019 à 16 heures précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIMP) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des Soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

- Dans un deuxième temps et, à l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes C renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux Soumissionnaires dont les dossiers administratifs sont conformes et qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Lesdits Soumissionnaires retenus peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié.
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années ou existence de l'entreprise sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;

*. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Notation	
		Note obtenue	Note maximale
A	Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé		25
B	Qualité de l'offre, organisation, méthodologie et planning d'exécution de la Prestation		25
C	Ressources matérielles et logistiques à mobiliser		20
D	Références au cours des cinq (05) dernières années		20

E	Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit		10
	Total		100

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce n° 12.

Seules les offres, qui auront obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

*. Evaluation financière

Seules les offres financières des soumissions non disqualifiées, à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique, seront évaluées pour en déterminer les montants corrigés.

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) et est évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

COMMUNE DE MATOMB

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO /C-MATOMB/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES AVEC POMPES A MOTRICITE HUMAINE A BOMTOL, NKOKTOM ET A BOUMBONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP), EXERCICE 2019LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MATOMB, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LA RÉALISATION DES OPÉRATIONS SUS-INDIQUÉES.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet les travaux de réalisation de trois forages équipés de pompes à motricité humaine à Bomtoll, Nkokter et à Boumbone, arrondissement de Matomb dans le département du Nyong et kelle

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser au titre du présent marché comprennent :

- l'étude et l'installation de chantier,
- la foration,
- le tubage et le développement du forage,
- l'essai de pompage et l'analyse de l'eau,
- l'installation de la pompe,
- la formation de deux (02) artisans réparateurs,
- la production du rapport technique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : **8 000 000F (huit millions de francs) CFA, par forage**

4. Allotissement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont répartis en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public Exercice Budgétaire 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Matomb , Secrétariat Général dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de Matomb , Secrétariat Général dès publication du présent Avis, contre présentation d'une quittance de versement à la caisse du Receveur municipal de Matomb d'un montant de **45000F (quarante cinq mille francs) CFA** non remboursables.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie de Matomb **au plus tard le 19 septembre 2019 à 11 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert

N°04/AONO /C-MATOMB/CIPM/2019 DU 26 AOUT 2019

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS FORAGES AVEC POMPES A MOTRICITE HUMAINE A BOMTOL, NKOKTOM ET A BOUMBONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MATOMB, DEPARTEMENT DU NYONG ET KELLE, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à : **480 000 F (quatre cent quatre vingt mille francs) CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré quinze (15) jours après la publication des résultats et au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera **le 19 septembre 2019 à partir de 12 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Matomb siégeant à la salle des fêtes de la Commune de Matomb en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

1- Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-justification de l'exécution d'un projet de réalisation des forages dans le cadre des projets BIP;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'une note méthodologique dans l'offre technique ;
- Conducteur des travaux non titulaire du diplôme de Technicien Supérieur de Génie hydraulique ou Génie Rural (Bac + 2 au moins) ;
- Note des critères valides inférieure à 23/29 soit 80%.

2- Principaux critères essentiels

A- Présentation de l'offre 02 éléments

B - Références 04 éléments

C - Personnel d'encadrement 10 éléments

D - Organisation-Planning-Méthodologie 05 éléments

E - Matériel 04 éléments

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière qualifiée, évaluée la mieux disant et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier de l'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pour une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Matomb (Secrétariat Général) Tél. : 699 66 30 82/675 85 86 41

Pour les mauvaises pratiques et dysfonctionnements observés dans le processus de passation et d'exécution des marchés publics, bien vouloir appeler gratuitement au numéro vert : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le MAIRE

NYOBE NYOBE

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°011/AAONO/MINREX/CIPM/2018 DU 27 AOUT 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE MULTIPLE A L'IRIC FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINREX EXERCICE : 2019, IMPUTATION : 53 06 340010 2220

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES - EXERCICE 2019

IMPUTATION

53 06 340010 2220

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction d'un immeuble R+1 à usage multiple à l'IRIC.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à exécuter les actions de maîtrise d'œuvre partielle, pendant le délai d'exécution des travaux, avec un personnel donné, un matériel adéquat et dans le respect des règles de l'art et des normes, et ce, sur l'ensemble des travaux et prestations de l'Entreprise de construction.

Elle comprend trois missions :

- Mission 1 – EXE : Examen de la conformité au projet et visa des études d'exécution qui auront été faites par l'entreprise ;
- Mission 2 – DET – OPC : Direction de l'exécution du contrat de travaux, ordonnancement, pilotage et coordination du chantier ;
- Mission 3 – AOR : Assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie.

De manière spécifique, elle porte sur les contrôles technique, géotechnique et environnemental desdits travaux de construction, à exécuter par l'Entreprise sous contrat avec le Ministère des Relations Extérieures, et l'appui à cet égard du Maître d'Ouvrage dans ses missions de suivi.

3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif de la Prestation, objet de l'Appel d'Offres, est de Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Bureaux d'Études Techniques (BET), Cabinets d'architecture ou groupement de BET et/ou Cabinets d'architecture de droit camerounais, exerçant dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

6. Financement

La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2220.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Quarante Deux Mille (42 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 18 Septembre 2019 à 15 heures précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 011/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019,

EN PROCEDURE D'URGENCE,

POUR LA MAÎTRISE D'OEUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE R+1 A USAGE MULTIPLE A L'IRIC.

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la Prestation est de Dis Huit (18) y compris Douze (12) mois pour la période de garantie. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la Prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont le montant est de Deux Cent Mille (200 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée à cet effet entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

• Dans un premier temps, l'ouverture des séries des trois enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF» et «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», et iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE».

Elle est effectuée, le 18 septembre 2019 à 16 heures précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIMP) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des Soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

• Dans un deuxième temps et, à l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes C renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux Soumissionnaires dont les dossiers administratifs sont conformes et qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Lesdits Soumissionnaires retenus peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

A. Dossier administratif

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s).

B. Offre technique

- Dossier technique incomplet ou non-conforme manifestement ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années et d'absence sur la liste des entreprises défaillantes établie par le MINMAP ;
- Non présentation de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour l'Ingénieur Chef de mission ;
- Non présentation de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour l'Ingénieur Technicien de suivi N° 1 ;
- Présence de CV d'agent public sans présentation de document justifiant sa libération de la Fonction Publique ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).

C. Offre financière

- Dossier incomplet (absence de la Lettre de Soumission, du Bordereau des Prix, du Devis Quantitatif et Estimatif ou des Sous-détails de Prix) ou non-conformité manifeste de l'une de ces pièces aux Modèles du Dossier d'Appel d'Offres ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Omission d'un prix unitaire ou forfaitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Omission d'un sous-détail de prix unitaire ou d'une décomposition de prix forfaitaire quantifié.

*. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif est conforme au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

- Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé :..... 30 points ;
- Qualité de l'offre, organisation, méthodologie et planning d'exécution de la prestation :20 points ;
- Ressources matérielles et logistiques à mobiliser : 20 points ;
- Références au cours des dix dernières années : 20 points ;
- Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit : 10 points.

La grille détaillée d'évaluation figure à la Pièce n° 12

Seules les offres conformes pour l'essentiel aux exigences administratives et qualifiées au plan technique seront admises à l'évaluation financière

*. Evaluation financière

Seules les offres financières des soumissions non éliminées à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique seront évaluées et notées à cette étape.

La note de l'offre financière se calcule de la manière suivante :

- 100 points pour l'offre non éliminée sur les plans administratif, technique et financier dont le montant corrigé est le plus bas ; et
- $100 \times \frac{Mcb}{Mcs}$ pour l'offre non éliminée sur les plans administratif, technique et financier d'un Soumissionnaire quelconque, avec Mcb =Montant corrigé de l'offre non éliminée le plus bas et Mcs =Montant corrigé de l'offre du Soumissionnaire considéré.

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a recueilli au moins 70 points sur 100 techniquement et est évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AAONO/MINREX/CIPM/2018 DU 27 AOUT 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINREX EXERCICE : 2019 IMPUTATION : 53 06 340010 2022

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINISTÈRE DES RELATIONS EXTÉRIEURES - EXERCICE 2019
IMPUTATION
53 06 340010 2022.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Relations Extérieures, Maître d'Ouvrage, lance, en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour la conception, la réalisation et le déploiement d'un système de gestion électronique du courrier au Ministère des Relations Extérieures.

Globalement, la prestation attendue de l'Entreprise ou du Groupement d'Entreprises vise la dotation du MINREX d'une solution intégrée de gestion électronique du courrier (GEC), de gestion électronique des documents (GED), de système d'archivage électronique (SAE) des documents et d'une application de suivi des traitements des dossiers en ligne.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste à :

- réaliser une analyse diagnostique de la situation de gestion du courrier, des documents (archives) physiques et électroniques dans les services centraux et les services extérieurs du MINREX. Il doit faire une proposition de schéma d'organisation physique globale conformément aux observations faites lors de l'analyse diagnostique de sorte à faciliter le passage à la gestion électronique ;
- définir un schéma du système global de gestion électronique du courrier et des documents à mettre en place au sein des services centraux et extérieurs du MINREX. Le Prestataire doit mettre l'accent sur le volet gestion électronique du courrier, gestion électronique des documents (GED), système d'archivage électronique (SAE), l'application de suivi des traitements des dossiers en ligne ;
- procéder à la mise en œuvre d'une solution intégrée de la gestion électronique du courrier et des documents (GEC/GED/SAE/application de suivi des traitements des dossiers) sur les sites pilotes. Le Prestataire devrait produire une solution intégrant un workflow dynamique et des statistiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût d'objectif de ladite Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est de Quarante Millions (40 000 000) de Francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué d'un Lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises et/ou aux Groupements d'Entreprises de droit camerounais.

6. Financement

La Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est financée par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Relations Extérieures - Exercice 2019, Imputation : 53 06 340010 2022.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté gratuitement aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, dès publication du présent Avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux du Ministère des Relations Extérieures, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de Cinquante Sept Mille (57 000) Francs CFA, représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé ou transmises par poste en recommandé avec accusé de réception à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé, au plus tard le 18 septembre 2019 à 15 heures 30 minutes précises.

Les plis fermés contenant les offres, ne devront porter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 013/AONO/MINREX/CIPM/2019 DU 27 AOUT 2019,
EN PROCEDURE D'URGENCE,
POUR LA CONCEPTION, LA REALISATION ET LE DEPLOIEMENT D'UN SYSTEME DE GESTION
ELECTRONIQUE DU COURRIER AU MINISTERE DES RELATIONS EXTERIEURES.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution de la Prestation, objet du présent Appel d'Offres, est de Trois (03) mois au maximum. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer la Prestation.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances et dont le montant est de Huit Cent Mille (800 000) Francs CFA.

La validité de cette caution devra être de cent vingt (120) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

Les chèques, même certifiés, ne sont pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois, à compter de la date limite de remise des offres ou être postérieures à la date du présent Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée et habilitée par le Ministre chargé des Finances, le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, une fausse déclaration, ou une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps :

- Dans un premier temps, l'ouverture des séries des trois enveloppes (Enveloppe extérieure, «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF» et «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE»), l'une après l'autre, dans l'ordre chronologique suivant : i) Enveloppe extérieure, ii) «Enveloppe A : DOSSIER ADMINISTRATIF», et iii) «Enveloppe B : OFFRE TECHNIQUE».

Elle est effectuée, le 18 septembre 2019 à 16 heures précises dans la salle de conférences du nouveau bâtiment du Ministère des Relations Extérieures, par la Commission Interne de Passation des Marchés (CMPM) du Ministère des Relations Extérieures, siégeant en présence des Soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

- Dans un deuxième temps et, à l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des enveloppes C renfermant les offres financières sera réalisée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux Soumissionnaires dont les dossiers administratifs sont conformes et qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points sur 100.

Lesdits Soumissionnaires retenus peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant ;
- Pièce(s) falsifiée(s) ou fausse(s) déclaration(s) ;
- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100).
- Omission d'un prix unitaire ou d'un prix forfaitaire quantifié.
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant de non-abandon de marché au cours des trois dernières années ou existence de l'entreprise sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP ;

*. Critères essentiels

L'offre technique de chaque Soumissionnaire, dont le Dossier administratif et l'Offre technique sont conformes au regard des critères éliminatoires, sera évaluée en fonction des critères essentiels suivants :

N°	Critères	Notation	
		Note obtenue	Note maximale
A	Qualifications et expériences dans les prestations similaires du personnel d'encadrement proposé		25
B	Qualité de l'offre, organisation, méthodologie et planning d'exécution de la Prestation		25
C	Ressources matérielles et logistiques à mobiliser		20
D	Références au cours des cinq (05) dernières années		20
E	Disponibilité des ressources financières ou accès à une ligne de crédit		10
	Total		100

La grille d'évaluation des offres figure à la Pièce n° 12.

Seules les offres, qui auront obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) à l'issue de cette évaluation technique, seront déclarées conformes et admises à l'évaluation financière.

*. Evaluation financière

Seules les offres financières des soumissions non disqualifiées, à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives et de l'évaluation technique, seront évaluées pour en déterminer les montants corrigés.

15. Attribution

La Lettre Commande est attribuée au Soumissionnaire dont l'offre est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, a obtenu au moins soixante-dix (70) points sur cent (100) et est évaluée la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance, Service des Marchés, Porte 508, Tél. : 222 20 39 40) du Ministère des Relations Extérieures à Yaoundé.

NB : « Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48 ».

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le MINISTRE

MBELLA MBELLA Lejeune

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°008/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2019 DU 27 AOÛT 2019 POUR L'ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE
TRANSPORT DE TYPE COASTER DE 26 PLACES À L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX
PUBLICS DE YAOUNDÉ FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DE LA RÉPUBLIQUE DU
CAMEROUN EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du renforcement du parc automobile de son institution, le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'une entreprise devant fournir ses services pour l'acquisition d'un véhicule de transport de type coaster de 26 places **à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la fourniture :
- d'un bus de 2 portières climatisé ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'acquisition de ce bus est de **60 000 000** (soixante millions) FCFA

4. Allotissement

Les travaux constituent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les entreprises de droit camerounais justifiant de bonnes aptitudes dans le domaine de l'automobile.

6. Financement

La fourniture objet du présent Appel d'Offres sera financée par le Budget d'Investissement Public du MINTP, exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP à Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16** dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte n°335 988 60001-44 dans l'une des agences de la BICEC

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **24 septembre 2019 à 12heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« Appel d'Offres National Ouvert N°008/AONO/MINTP/CPM-ENSTP/2019 pour l'acquisition d'un véhicule de transport de type coaster de 26 places à l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics - Yaoundé.»

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la fourniture du matériel est de **un (01) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 1 200 000 (Un million deux cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **24 Septembre 2019, à 13 heures précises** par la **Commission Interne de Passation des Marchés de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé**.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

- a) Absence de la caution de soumission,
- b) Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Dossier technique incomplet ;
- e) Dossier financier incomplet ;
- f) Non-respect d'au moins 70 % des critères de qualification ;
- g) Et pour le véhicule à fournir les critères majeurs suivants :

- Véhicule à 04 cylindres ;
- Empattement 3200 mm au moins ;
- Type moteur BB42L-BRMSS 01 ;
- Nombre de places : 26 au moins ;
- Source d'énergie : diesel ;
- Capacité du réservoir supérieure à 95 litres.

- h) Figurer sur la liste des entreprises défaillantes publiées par le MINMAP.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la transmission oui/non ;
- la carrosserie oui/non ;
- les dimensions et poids oui/non ;
- système de freinage oui/non ;
- le châssis oui/non ;
- le moteur oui/non ;
- la suspension oui/non ;
- Pneumatiques oui/non ;
- la sécurité active oui/non ;
- la sécurité passive oui/non ;
- le planning et délai de livraison oui/non ;
- le service après-vente oui/non

Le non-respect de plus de soixante dix (70)% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre conformément à l'article 22.2 du RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

YAOUNDE le 26 Aout 2019

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

AVIS DE CONSULTATION N° 02/AC/F/F38/CDPM/SAEF-AG/2019 DU 21 AOUT 2019 RELATIVE A L'ACQUISITION DU KIT EQUIPEMENT MOBILIER DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL DES HAUTS-PLATEAUX, DEPARTEMENT DES HAUTSPLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Département des Hauts-Plateaux, Autorité Contractante lance, en procédure d'urgence, pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL), une Demande de Cotation pour l'acquisition du Kit équipement mobilier de la Délégation Départementale de la Décentralisation du Développement Local des Hauts-Plateaux, Département des Hauts Plateaux, Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente Consultation comprennent :

N°	Désignation
BUREAU DU DELEGUE DEPARTEMENTAL	
1	Bureau en bois massif iroko ou pachiloba avec sous-mam en simili cuir incorporé ; caisse laquée marron foncée ou noir satinée Dim 1m80 x 0,90m avec 04 tiroirs
2	Retour informatique en bois LC Iroko ou pachiloba assorti au bureau
3	Fauteuil de bureau (grand confort, mécanisme synchrone, accoudoir, roulettes, assise réglable en hauteur, rembourrage mousse haute densité) en simili cuir
4	Fauteuil visiteur avec accoudoir en bois massif, rembourrage mousse haute densité simili cuir
5	Bloc classeur en bois LC iroko ou pachiloba caisse laquée, marron ou noir foncée satinée battant vitré et battant fermé, avec étagères Dim 2,10mx0.90m
BUREAU DU CHEF SERVICE + SECRETARIAT DU DELEGUE	
6	Bureau en bols massif iroko ou pachiloba avec sous-main en simili cuir Incorporé ; caisse laquée marron foncé ou noir satinée Dim ; 1m 40x 0,9m avec 03 tiroirs
7	Retour informatique en bois LC iroko ou pachiloba assorti au bureau
8	Fauteuil de bureau (grand confort, mécanisme synchrone, accoudoir, roulettes, assise réglable en hauteur, rembourrage mousse haute densité) en simili cuir
9	Chaise visiteur avec accoudoir en bois massif, rembourrage mousse haute densité en simili cuir
10	Bloc classeur en bois LC Iroko ou pachiloba caisse laquée, marron ou noir foncée satiné battant vitré et battant fermé, avec étagères Dim 2,10mx0.85m

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération toutes taxes comprises à l'issue des études préalables est de **Six millions (6 000 000) francs**

4. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais installées au Cameroun et ayant une expérience minimale avérée dans le domaine des fournitures.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation sont financées par le Budget d'Investissement Public (B.I.P) du MINDDEVEL, Exercice 2019.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la Demande de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables, à la Préfecture de Baham.

7. Acquisition du Dossier

La Demande de Cotation peut être obtenue à la Préfecture de Baham, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement à la Recette des Finances de Baham de la somme de **onze mille (11 000) francs CFA** non remboursables au titre des frais d'achat de dossier

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée sous plis fermé et contre récépissé dans les Services de l'Autorité Contractante, à la Préfecture de Baham des Hauts-Plateaux., au plus tard le **16/09/2019 à 11 heures précises**, heure locale et devra porter la mention :

Demande de Cotation 02/DC/F/F38/CDPM/SAEF-AG/2019 DU 21 AOUT 2019 Relative à l'acquisition du kit équipement mobilier de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local des Hauts Plateaux, Département des Hauts Plateaux, Région de l'Ouest.

Financement ; Budget d'Investissement Public (B.I.P) du MINDDEVEL, Exercice 2019

« En procédure d'urgence »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de deux (02) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement de crédit agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 2.6 de la Demande de Cotation (DC), d'un montant de **cent vingt Mille(120 000) francs CFA**, valable pendant trente(30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité Administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de Consultation.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **16/09/2019 à 12 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics des Hauts Plateaux sis à l'immeuble abritant la Préfecture de Baham.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

- critères éliminatoires :

Absence de la caution de soumission,

Pièces administratives non conformes et non régularisé dans les 48 heures,

Offre non conforme aux prescriptions des descriptifs des spécifications techniques ;

Capacité financière inférieure à 70% du montant prévisionnel ;

Absence de sous-détail de prix quantifiés.

14. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits éliminatoires de la demande de cotation, sera adjudicataire de la présente lettre commande

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Baham.

BAHAM le 26 Aout 2019

Le PRÉFET

MOHAMADOU BELLO BAMANGA

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 03/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 03 JUIN 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/SG/C-BKM/CIPM/2019 DU 1 AVRIL 2019 ; N°007/AONO/SG/C-BKM/CIPM/2019 DU 1 AVRIL 2019, N° 008/AONO/SG/C-BKM/CIPMP/2019 DU 1 AVRIL 2019, N° 009/AONO/SG/STADU/C-BKIM/CIPMP/2019 DU 17 AVRIL 2019 ET N° 010/AONO/SG/STADU/C-BKIM/CIPMP/2019 DU 18 AVRIL 2019 .

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° **03/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019** du **03 Juin 2019**.

Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettres commandes relative aux Appels d'Offres susmentionnés pour les montants et les délais suivants :

Maître d'ouvrage	Projets	Lieu d'exécution	Entreprises	Entreprises Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observation
Maire de Bankim	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe et d'un (01) bloc latrine a six (06) compartiments à l'école publique de Dieki et l'école Publique bilingue de Nyamboya dans la commune de Bankim : Lot 1	L'école Publique de Dieki et l'école publique Bilingue de Nyamboya	ETS NGAH FERDINAND	46 000 000	46 000 000	03 mois	Attributaire
Maire de Bankim	Construction deux (02) salles et un (01) bloc latrine à six (06) compartiments à l'école Publique Bilingue de Ngbanji dans la commune de Bankim : Lot 2	L'école Publique Bilingue de NGBANJI	ETS TCHANGOP BUILDING CONTRACTOR	42 949 998	42 949 998	03 mois	Attributaire

Maire de Bankim	Construction d'un (01) forage chacun équipé de pompe à motricité humaine dans l'école Publique de Dieki et l'école Publique Bilingue de Nyamboya dans la Commune de de Bankim	L'école Publique de Dieki et l'école Publique Bilingue de Nyamboya	ETS KAMGANG JEAN SIMPLICE	19 999 999	19 999 999	03 mois	Attributaire
Maire de Bankim	Construction deux (02) blocs de deux salles de classes de classe et un (01) bloc latrines six (06) compartiments au lycée bilingue de Samie dans la commune de Bankim.	Lycée Bilingue de SOMIE	ETS TS CONSTRUCTION ENTREPRISE	46 820 605	46 820 605	03 mois	Attributaire
Maire de Bankim	Construction de la case communautaire de NYAMBOYA dans la commune de Bankim, département de Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua. Lot 1	NYAMBOYA	ETS NGAH FERDINAND	25 000 000	25 000 000	04 MOIS	Attributaire

Maître d'ouvrage	Projets	Lieu d'exécution	Entreprises	Entreprises Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observation

Maire de Bankim	Construction d'un centre de santé intégré de KIMI PETFI dans la commune de de Bankim, département du MAYO-BANYO, région de l'Adamaoua. Lot 2	Centre de santé intégré de KIMI DE PETEL	TS CONSTRUCTION ENTREPRISE	49 949 484	49 949 484	04 MOIS	Attributaire
Maire de Bankim	Contruction des forages équipés de pompe à motricité humaine à KLONG , dans la commue de BANKIM département du Mayo-Banyo, région de l'Adamoua	Klong	ETS KAMGANG JEAN SIMPLICE	8 000 000	8 000 000	03 MOIS	Attributaire
Maire de Bankim	Construction des forages équipés de pompe à motricité humaine à MBOUGAM VILLAGE, dans la Commune de Bankim, département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua	Mbougam village	ETS KAMGANG JEAN SIMPLCE	8 000 000	8 000 000	03 MOIS	Attributaire
Maire de Bankim	Construction des forages équipés de pompe à motricité humaine à MBONDJANGA, dans la commune de BANKIM, département du Mayo-Banyo, région de l' Adamoua	Mbondjanga	ETS KAMGANG SIMPLICE	8 000 000	8 000 000	03 MOIS	Attributaire

Maire de Bankim	Construction des forages équipés de pompe à motricité humaine à KONGUI-DOUOH, dans la Commune de BANKIM, département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua	Kongui-Douoh	ETS KAMGANG JEAN SIMPLICE	8 000 000	8 000 000	03 MOIS	Attributaire
-----------------	--	--------------	---------------------------	-----------	-----------	---------	--------------

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

BANKIM le 3 Juin 2019

Le MAIRE

NJOWE Phillipe

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°06/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ONCC/CPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AU SIÈGE DE L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la fourniture, objet de l'Appel d'Offres cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2019.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ATEF INDUSTRIEL SARL	60 jours	41 928 721	8 071 279	50 000 000

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 26 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 04/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/SIGAMP/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE) ; N°012/AONO/R-AD/D-M°BYO/C-BKM/SG/CIPMP/2019 DU 23 MAI 2019 ET N° 013/AONO/R-AD/D-MBYO/C-BKM/SG/ST/CIPMP/2019 DU 3 MAI 2019, EN PROCEDURE D'URGENCE,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° **04/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019** du **05 Juillet 2019**.

Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettres commandes relative aux Appels d'Offres susmentionnés pour les montants et les délais suivants :

Maître d'ouvrage	Projets	Lieu d'exécution	Entreprises	Entreprises Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observation
Maire de Bankim	Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe au CES bilingue de Nguinkloh lot 1	CES bilingue De Nguinkloh	ETS GNEBA ET FILS	21 995 108	21 995 108	04 mois	Attributaire
Maire de Bankim	Construction d'un bloc de deux salles de classe au Cs Bilingue de Lingam Lot 2	CES BILINGUE DE LINGAM	ETS EMPIRE MULTISERVICES GROUPE SARL-U	21 909 763	22 000 000	04 mois	Attributaire
Maire de Bankim	Construction CEAC de Songkolong (Première phase) dans la commune de Bankim Département du Mayo-Banyo, région de l'Adamoua ; Lot 1	CEAC de SONGOLONG	ETS LA GRACE SERVICES	15 000 000	15 000 000	04 mois	Attributaire

Maire de Bankim	Construction du logement d'astreint du Directeur de l'EP de SOMIE dans la Commune de Bankim, Département du Mayo-Banyo, région de l'Adamaoua ; Lot 2	EP SOMIE	Ets LA GRACE SERVICES	16 989 406	16 989 406	04 mois	Attributaire
Maire de Bankim	Construction d'un puit equipe de pompe a motricite humaine a moinkoing dans la Commune de Bankim	Moinkoing	ETS TCHANGOP BUILDING CONTRACTOR (TBC)	7 994 999	7 994 999	04 mois	Attributaire

BANKIM le 5 Juillet 2019

Le MAIRE

NJOWE Phillipe

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

COMMUNIQUÉ N°1117/C/MINTP/SG/DGTI/CEL.BAD-BM/IP6/2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DES ENTREPRISES CHARGÉES DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX CONNEXES AUX TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE LENA-TIBATI

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre des Travaux Publics communique : Conformément aux dispositions des directives de la Banque Islamique de Développement pour la passation des marchés, les résultats de l'évaluation des offres pour la sélection des entreprises chargées de l'exécution des travaux connexes du projet d'aménagement de la route Lena-Tibati se présentent comme suit :

Nom du projet : Projet d'Aménagement de la route Lena-Tibati.

Numéro du projet : Accord d'ISTISNA'A N° 2-CM-0078.

Lot	Types des travaux	Coût (FCFA HT)	Attributaire
2	Construction de quatre (04) blocs de deux (02) salles de classes dans les écoles publiques suivantes : EP Lena (01), EP Doumé (01), EP Sengbe (02). Construction de quatre (04) blocs de quatre (04) latrines à double-fosses ventilées dans les écoles susmentionnées. Construction de 250 m des clôtures dans les écoles publiques suivantes : EP Lena (50 ml), EP Doumé (50 ml), EP Mba'am (50 ml) et EP Sengbe (100 ml). Construction d'un marché à bétail à Doumé. Construction d'un poste agricole à Doumé. Construction de deux (02) magasins agricoles à Lena (01) et Mba'am (01).	164 239 924	Ets Itke
3	Construction de cinq (05) blocs de deux (02) salles de classes dans les écoles publiques suivantes : EP Mbangsiri (01), EP Mbangti-Mbang (01), EP Kaoutai (01), EP Gongontoua (01), EP Mbitom (01). Construction de cinq (05) blocs de quatre (04) latrines à double-fosses ventilées dans les écoles susmentionnées. Construction de 410 m des clôtures dans les écoles publiques suivantes : EP Mbangsiri (50 m), EP Mbangti-Mbang (50m), EP Kaoutai (50 m), EP Gongontoua (80 m), EP Nyadjida (80 m), EP Mbitom (100 m).	163 213 651	Global Modern Services Cameroun
4	Construction de quatre (04) blocs de deux (02) salles de classes dans les écoles publiques suivantes : EP Sola (01), EP Meidjamba (01), EP Bolagale (01) et EPA du quartier Yoko à Mamassi (01) Construction des quatre (04) blocs de quatre (04) latrines à double-fosses ventilées dans les écoles susmentionnées. Construction de 490 m des clôtures dans les écoles publiques suivantes : EP Sola (100 m), EP Meidjamba (125 m), EP Bolagale (50 m), EPA du quartier Yoko à Mamassi (125 m) et EMA Quartier Yoko Mamassi (90 m).	209 114 543	ICA Sarl

5	Construction de deux (02) Centres de Santé Intégrés dans les localités suivantes : Lena (01) et Sengbe (01). Réhabilitation du Centre de Santé de Doumé. Construction de deux (02) foyers communautaires à Lena (01) et Mba'am (01). Construction de deux (02) hangars de marché à Doumé (01) et Sengbé (01).	200 849 825	Ets les Merveilles
7	Construction de six (06) Centres de Santé Intégrés dans les localités suivantes : Malarba I (01), Tella (01), Bantai (01), Ngatt (01), Mbiyoka (01), Mbella Assom (01)	356 897 620	ICA Sarl
8	Construction d'un hangar de marché dans la localité de Tibati. Construction de deux (02) foyers communautaires dans les localités de Sabongari (01) et Tibati (01). Construction de la gare routière de Tibati. Construction d'un marché de bétail dans la localité de Mangle. Construction d'un magasin agricole dans la localité de Tibati. Construction d'un poste agricole dans la localité de Tibati.	166 206 271	Ets les Merveilles
9	Forage et aménagement de 14 points d'eau dans les localités suivantes: Lena (01), Doumé (01), Mba'am (01), Mbangsiri(01), Mbangti-Mbang(01), Gongontoua(01), Djamtare(01), Nyadjidda(01), Kaotai (01) Mbitom(01), Sola(01), Meidjamba(01), Mamassi Abattoir(01), Mamassi Chefferie(01). Construction d'un séchoir à Sabongari. Aménagement clôture du Lamidat de Tibati	91 572 334	Ets Groupe Welfare
1	Aménagement du tronçon de route rurale Tibati – Mbakao (34,6km) et un Terrain de jeu à Tibati		Infructueux
6	Construction de quatre (04) Centres de Santé Intégrés dans les localités suivantes : Gongontoua (01), Mbangtibang (01), Mbitom (01), quartier Yoko (01). L'aménagement des Centres de Santé de Meidjemba, Djombi, Mbakaou et Bétara Gongo. Equipped du CSI de Meidjamba, Danfili et Beka Gotto en panneaux solaires Réfection, équipement de la morgue et équipement en panneaux solaires du Centre Médical d'Arrondissement (CMA) de Tibati.		Infructueux

YAOUNDE le 13 Aout 2019

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

Les lots 1 et 6 sont déclarés infructueux pour cause des coûts trop élevés.

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 06/C/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES AVIS D'APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 014/AONO/CIPM/C-BANKIM/2019 DU 29 MAI ET 015/AONO/ST/COMMUNE DE BANKIM/CIPM/MAYO BANYO/2019 DU 29 MAI.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE, porte à la connaissance du public que :

Par Décision N° **06/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019** du **05 Juillet 2019**.

Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires des lettres commandes relative aux Appels d'Offres susmentionnés pour les montants et les délais suivants :

Maître d'ouvrage	Projets	Lieu d'exécution	Entreprises	Entreprises Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observations
Maire de Bankim	La maîtrise d'œuvre des travaux de construction de l'hôtel de ville de Bankim, phase 2, département du Mayo Banyo, région de l'Adamaoua	Hôtel de ville de Bankim	ETS B&F SERVICES	9 064 610	9 064 610	05 mois	Attributaire
Maire de Bankim	Travaux de construction de l'hôtel de ville de Bankim, phase 2, département du Mayo Banyo, région de l'Adamaoua	Hôtel de ville de Bankim	INTERNATIONAL ASSOCIATE CONSULTING SARL	129 498 771	129 498 771	04 MOIS	Attributaire

Lesdites entreprises sont invitées à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

BANKIM le 5 Juillet 2019

Le MAIRE

NJOWE Phillipe

COMMUNE DE MINTA

COMMUNIQUE N°10/C/CMTA/SG/2019 DU 22 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE
L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005
(BIS)/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2019 DU 08/07/ 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX
DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC POMPE A MOTRICITE HUMAINE A MEWONE, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE MINTA, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MINTA, COMMUNIQUE

A LA SUITE DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE CI-DESSUS INDIQUE ET Par DECISION N° 023//DM/RC/DHS/

Soumissionnaire	Montant TTC LU	Montant TTC corrigé
BIONET SARL, BP 15252 YDE	7 407 810	7 407 810

Le soumissionnaire **BIONET SARL, BP : 15252 YDE** est retenu pour l'exécution des travaux de construction d'un forage avec pompe à manivelle de **sept millions quatre cent sept mille huit cent dix (7 407 810) francs CFA TTC**, pour un délai de **trois (03) mois**.

Ladite entreprise qui dispose d'un délai de livraison de trois mois à compter de la publication du présent communiqué, est invitée à se présenter à la **Mairie de Minta** pour l'établissement de la lettre-commande correspondante.

MINTA le 19 Aout 2019

Le MAIRE

MOUT ABALANG

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°08/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la fourniture, objet de Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2019.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ETS MAKOM MA MBAKI	05 jours	37 540 000	7 226 450	44 766 450

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°09/DC/ONCC/DG/CIPM PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/ONCC/CIPM/2019 DU 29 JUILLET POUR L'ACQUISITION DES SPLITS ET MONTAGE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour l'exécution de la fourniture, objet de Demande de Cotation citée ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2019.

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ETS TEL	05 jours	16 650 000	3 205 125	19 855 125

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE BANKIM

COMMUNIQUE N° 05/C/R-AD/DDM°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 DU 05 JUILLET 2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATIOB N°002/DC/C-BANKIM/CIPM/2019 DU 29 MAI 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BANKIM, AUTORITE CONTRACTANTE Porte à la connaissance du public que :

Par Décision **N° 05/DA/R-AD/DD-M°BYO/C-BKIM/SG/SIGAMP/2019 du 05 Juillet 2019.**

Les entreprises dont les noms suivent sont déclarées attributaires de la lettre commande relative à la demande de Cotation susmentionnés pour les montants et les délais suivants :

Maître d'ouvrage	Projets	Leu d'exécution	Entreprises	Entreprises Montant TTC (FCFA) lu lors du dépouillement	Montant TTC (FCFA) corrigé	Délai d'exécution	Observation
Maire de Bankim	Fourniture d'équipement de l'hôtel de ville de Bankim	Hôtel de ville de Bankim	TS CONSTRUCTION ENTREPRISE	29 466 675	29 466 675	02 mois	Attributaire

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Bankim, dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription de son projet de lettre commande. Passé ce délai, l'attribution sera purement et simplement annulée./-

BANKIM le 5 Juillet 2019

Le MAIRE

NJOWE Phillipe

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

COMMUNIQUE N°00251/C/MINADER/SG/DDA/PDCVA/UCPI/ASPM DU 21 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° 00251 /D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM RELATIVE À L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°3946/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA2 DU 18 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'UNITÉ DE COORDINATION DU PD_CVA

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché objet de l'autorisation de gré à gré N° 3946/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA2 du 18 juillet 2019 suivant le tableau ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC F.CFA	Délai d'exécution
Unique	KM AUTO SA BP. 13228 Yaoundé – Cameroun, Tél. : (+237) 662 700 000/ 243 65 65 66, Email : kia@kiamotorscameroon.com ,	54 509 080	30 JOURS

YAOUNDE le 21 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MAHAMAT ABAKAR

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

COMMUNIQUE N°00246/C/MINADER/PDCVA/SG/DDA/PDCVA/ASPM DU 22 AOÛT 2019 PORTANT PUBLICATION DE LA DÉCISION N° 00246 /D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°048/DP/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2018 DU 28 MAI 2018 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DES ACTEURS, L'APPUI À LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SOUS-PRODUITS DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILELE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

COMMUNIQUE :

La demande de propositions N°048/DP/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2018 du 28 mai 2018 pour la sélection d'un cabinet en vue d'une assistance technique pour l'organisation et la structuration des acteurs, l'appui à la production, la transformation et à la commercialisation des produits et sous-produits de la filière palmier à huile est déclarée infructueuse.

Les consultants ayant soumissionnés à ladite Demande de Propositions sont invités à passer retirer leurs offres sous quinzaine, faute de quoi elles seront détruites.

YAOUNDE le 22 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MAHAMAT ABAKAR

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

COMMUNIQUE N° /C/FEICOM/DG DU 27 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°005/ASMI/FEICOM/DG/2019 DU 04 JUILLET 2019 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DE CONSULTANTS EN VUE DE L'ACCOMPAGNEMENT DU FEICOM À LA MISE EN PLACE DE SON SYSTÈME DE MANAGEMENT INTÉGRÉ À LA NORME ISO 9001V2015 ET ISO 140001V2015,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Les soumissionnaires ci-après, ont été déclarés pré-qualifiés à l'issu de l'examen des offres de l'ASMI sus cité.

NOMS DES CANDIDATS PRE-QUALIFIES	ADRESSES
- GROUPEMENT QUALITEC SARL ET PERFORMANCE QUALITE	B.P : 2766 Douala, TEL : 699 59 26 71
- ALM CONSULTANTS	B.P : 2584 Douala, TEL : 674 52 83 98

Les Responsables desdits Cabinets sont invités dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer les lettres d'invitation à soumissionner.

YAOUNDE le 27 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N° 979/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/ONCC/CPM/2019 DU 10 MAI 2019 POUR L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN ASCENSEUR AU SIÈGE DE L'ONCC.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi° 95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;
VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;
VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;
VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2019 ;
VU La Décision n°649/ONCC/DG/CAB du 03 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;
VU Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/ONCC/CPM/2019 du 10 Mai 2019 pour l'acquisition et l'installation d'un ascenseur au siège de l'ONCC ;
VU La Proposition d'Attribution de la CIPM;
Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande objet de la Demande de Cotation sus évoquée est attribuée comme suit :

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ATEF INDUSTRIEL SARL	60 jours	41 928 721	8 071 279	50 000 000

Article 2: Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 26 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE MINTA

DECISION MUNICIPALE N°023/DM/RC/DHS/CMTA/SG/19PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTN°005 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2019 DU 08/07/2019 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE AVEC POMPE À MOTRICITÉ HUMAINE À MEWONE, DANS L'ARRONDISSEMENT DE MINTA, DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**le Maire de la Commune de Minta ;
Commandeur du Mérite Camerounais**

Vu la Constitution,

Vu la Loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 portant loi d'orientation et de la décentralisation,

Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes,

Vu la loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités locales décentralisées,

Vu la loi n°2017/006 du 26 décembre 2017 portant régime financier du Cameroun ;

Vu l'ordonnance N° 59/75/INST/SG du 03 Décembre 1959 instituant la Commune de Minta,

Vu le décret n°2002/003 du 19 avril 2002 portant code général des impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2019/001 du 04 janvier 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code général des marchés publics ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2017 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicables aux marchés publics des travaux ;

Vu l'arrêté N° 0037/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013, constatant l'élection du Maire MOUT ABALANG et de ses adjoints

à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013,

Vu la circulaire n°002 et n°003/CAB/PMR du 31 janvier 2011 précisant les modalités de mutation économique des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire n°005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n° 2018/366 du 20 juillet 2018 portant code des marchés publics ;

Vu la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et aux autres entités publiques de l'Etat pour l'exercice 2019 ;

Vu l'Appel d'Offre N°005 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2019 du 08/07/ 2019 pour l'exécution des travaux de construction d'un forage avec pompe à motricité humaine à MEWONE, dans l'Arrondissement de Minta, Département de la Haute-Sanaga, Région du centre;

Vu le budget approuvé de la Commune de Minta pour l'exercice 2019;

Vu les nécessités de service,

-

DECIDE :

Article 1^{er}: Est déclaré adjudicataire des travaux de l'Appel d'Offre N°005 (BIS)/AONO/MINDDEVEL/RCE/DHS/CMTA/CIPM/2019 du 08/07/ 2019, l'entreprise ci-dessous désignée et conformément au tableau ci-après :

LOT	ENTREPRISES	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX
			MINTA le 19 Aout 2019
unique	BIONET SARL, BP 15252 YDE	7 407 810	Le MAIRE MOUT ABALANG trois (03) mois

Article 2^e. La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N° 980/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°007/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE BUREAU À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi° 95/11du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;
VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;
VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;
VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2019 ;
VU La Décision n°649/ONCC/DG/CAB du 03 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;
VU La Demande de Cotation N°007/DC/ONCC/CP1M/2019 du 29 Juillet 2019 pour la fourniture des équipements de bureau à l'Office National du Cacao et du Café ;
VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 21 Août 2019;
Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande objet de la Demande de Cotation sus évoquée est attribuée comme suit :

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ETS MAKOM MA MBAKI	05 jours	37 540 000	7 226 450	44 766 450

Article 2: Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N° 981/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION N°008/DC/ONCC/CPIM/2019 DU 29 JUILLET 2019 POUR L'ACQUISITION DES SPLITS ET MONTAGE À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi n° 95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;

VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;

VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;

VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

VU La Circulaire n° 001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2019 ;

VU La Décision n°649/ONCC/DG/CAB du 03 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;

VU La Demande de Cotation N°008/DC/ONCC/CP1M/2019 du 29 Juillet 2019 pour la fourniture des équipements de bureau à l'Office National du Cacao et du Café ;

VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 21 Août 2019;

Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE :

Article 1er: La lettre-commande objet de la Demande de Cotation sus évoquée est attribuée comme suit :

Soumissionnaire	Délai d'exécution	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
ETS TEL	05 jours	16 650 000	3 205 125	19 855 125

Article 2: Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 23 Aout 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

DÉCISION N°00251/D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM DU 21 AOÛT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET L'AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N° 3946/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA2 DU 18 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT À L'UNITÉ DE COORDINATION DU PD_CVA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES

Vu la Constitution ;

Vu la Loi de finances pour la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture du Développement Rural ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu la Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019.

Vu L'arrêté n°0465/A/MINMAP du 08 décembre 2016 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles (PD_CVA) ;

Vu l'arrêté n° 0014/A/MINADER/SG/DEPC du 06 juin 2016 portant désignation du Coordonnateur National du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles (PD_CVA) ;

Considérant l'autorisation de gré à gré N° 3946/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA2 du 18 juillet 2019 pour la fourniture du matériel roulant à l'unité de coordination du PD_CVA.

Considérant le procès-verbal de la CSPM/PDCVA du 20 août 2019,

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est déclarée attributaire du marché objet de l'autorisation de gré à gré N° 3946/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE3/CEA2 du 18 juillet 2019 suivant le tableau ci-après :

N° LOT	Attributaire	Montant TTC F.CFA	Délai d'exécution
Unique	KM AUTO SA BP. 13228 Yaoundé – Cameroun, Tél. : (+237) 662 700 000/ 243 65 65 66, Email : kia@kiamotorscameroon.com ,	54 509 080	30 JOURS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 21 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MAHAMAT ABAKAR

PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAÎNES DE VALEURS AGRICOLES

DÉCISION N° 00246 /D/MINADER/SG/DDA/PDCVA/ASPM DU 22 AOÛT 2019 RELATIVE À LA DEMANDE DE PROPOSITIONS N°048/DP/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2018 DU 28 MAI 2018 POUR LA SÉLECTION D'UN CABINET EN VUE D'UNE ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'ORGANISATION ET LA STRUCTURATION DES ACTEURS, L'APPUI À LA PRODUCTION, LA TRANSFORMATION ET À LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS ET SOUS-PRODUITS DE LA FILIÈRE PALMIER À HUILE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE COORDONNATEUR NATIONAL DU PROJET DE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEURS AGRICOLES Vu la Constitution ;

Vu la Loi de finances pour la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2005/118 du 15 avril 2005 portant organisation du Ministère de l'Agriculture du Développement Rural ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu la Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019.

Vu L'arrêté n°0465/A/MINMAP du 08 décembre 2016 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet de Développement des Chaines de Valeurs Agricoles (PD_CVA) ;

Vu l'arrêté n° 0014/A/MINADER/SG/DEPC du 06 juin 2016 portant désignation du Coordonnateur National du Projet de Développement des Chaînes de Valeurs Agricoles (PD_CVA) ;

Considérant la Demande de Propositions N°048/DP/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2018 du 28 mai 2018.

Considérant l'objection de la BAD du 19 août 2019 relative à la procédure de recrutement d'un cabinet en vue de l'assistance technique pour l'organisation et la structuration des acteurs, l'appui à la production, la transformation et à la commercialisation des produits et sous-produits de la filière palmier à huile,

Considérant le procès-verbal de la CSPM du 20 août 2019.

DECIDE :

Article 1er : la Demande de Propositions N°048/DP/PR/MINMAP/CCPM-SPI/2018 du 28 mai 2018 est déclarée infructueuse.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 22 Aout 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MAHAMAT ABAKAR

PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

DECISION PREFECTORALE N°1307/DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 08 JUILLET 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF À L'INSPECTION D'ARRONDISSEMENT DE L'EDUCATION DE BASE D'AFANLOUM ESSE DANS LE DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

- Vu** la constitution ;
- Vu** La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;
- Vu** La Loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;
- Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;
- Vu** Le Décret N° 2016/178 du 05 Avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;
- Vu** le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
publics auprès des provinces et des départements ;
- Vu** La Circulaire N°001/C/MINFI/ du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Le marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 07/AONO/JO5/CDPM/2019 du 08 juillet 2019 pour les travaux de construction d'un bloc administratif à l'Inspection d'Arrondissement de l'Education de Base d'Afanloum Esse dans le Département de la Mefou et Afamba, Région du centre, est déclaré infructueux, faute de soumissionnaire remplissant les critères édités dans le dossier d'appel d'offres.

Article 2 : un nouvel Avis d'Appel d'Offres sera lancé dans les prochains jours.

Article 3: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-.

MFOU le 2 Aout 2019

Le PRÉFET

DJIKDENT EMMANUEL MARIEL

COMMUNE DE NGORO

DECISION MUNICIPALE N°0023/DM/C-NGO/SG-019 DU 11 JUILLET 2019 RENDANT INFRUCTUEUX L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AAONO/C-NGO/CIPM/2019 DU 20 JUIN 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE PUBLIQUE DE NGORO VILLE DANS LA COMMUNE DE NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTREFINANCEMENT : BIP/MINEDUB EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation à la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N°2001/408 du 9 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, les Syndicats des Communes et les Etablissements Communaux ainsi que les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°77/203 du 25 Juillet 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ainsi que ses textes subséquents ;
Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre 1993 portant création de la Commune de NGORO ;
Vu le décret N°2008/0752/PM du 24 Avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune et de la Communauté Urbaine et Syndicat de Communes ;
Vu le décret N°2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Préfets ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 00078/A/MINATD/DCTD du 1^{er} Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
Vu l'Arrêté Municipal N°004/C-NG/NGO/019 portant Constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngoro ;
Vu L'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AAONO/RC/D-MK/C-NGO/CDPM-MK/2019 du 20 juin 2019 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc Maternel à l'Ecole Maternelle Publique de Ngoro – ville dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
Vu Le Rapport de session du 11 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) de NGORO mentionnant le caractère infructueux de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AAONO/RC/D-MK/C-NGO/CDPM-MK/2019 du 20 Juin 2019 en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc Maternel à l'Ecole Maternelle Publique de Ngoro – ville dans la Commune de Ngoro, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
Considérant les nécessités de service ;

FINANCEMENT : BIP/MINEDUB EXERCICE 2019

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°006/AAONO/C-NGO/CIPM/2019 du 20 juin 2019 en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un (01) bloc maternel à l'Ecole Maternelle Publique DE Ngoro – Ville Publique dans la Commune de NGORO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE ;

Article 2 : Le présent Avis sera republié au moment opportun dans les mêmes conditions édictées par le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE NGORO

DECISION MUNICIPALE N°0022/DM/C-NGO/SG-019 DU 11 JUILLET 2019 RENDANT INFRUCTUEUX L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C-NG/CIPM/2019 DU 20 JUIN 2019 RELATIVE À LA REHABILITATION ET À L'ÉQUIPEMENT DU FOYER MUNICIPAL DE NGORO DANS LA COMMUNE, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NGORO (AUTORITE CONTRACTANTE)

Vu la Constitution ;
Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation à la décentralisation ;
Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
Vu la loi N°2009/011 du 10 Juillet 2009 portant Régime Financier des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu le décret N°2001/408 du 9 décembre 2011 portant Organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;
Vu le décret N° 77/91 du 25 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les Communes, les Syndicats des Communes et les Etablissements Communaux ainsi que les textes modificatifs subséquents ;
Vu le décret n°77/203 du 25 Juillet 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ainsi que ses textes subséquents ;
Vu le décret n°93/321 du 25 Novembre1993 portant création de la Commune de NGORO ;
Vu le décret N°2008/0752/PM du 24 Avril 2008 précisant certaines modalités d'organisation et de fonctionnement des organes délibérants et des exécutifs de la Commune et de la Communauté Urbaine et Syndicat de Communes ;
Vu le décret N°2017/094 du 13 mars 2017 portant nomination de Préfets ;
Vu le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'Arrêté n° 00078/A/MINATD/DCTD du 1^{er} Novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 Septembre 2013 dans la Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
Vu l'Arrêté Municipal N°004/C-NG/NGO/019 portant Constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés de Ngoro ;
Vu l'Avis de ConsultationN° 002/AC /C-NG/CIPM/2019du 20 Juin 2019 relative à la réhabilitation et à l'équipement du Foyer Municipal de NGORO dans la Commune de NGORO, Département Du Mbam et Kim, Région du Centre ;
Vu le Rapport de session du 11 juillet 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics (CIPM) de NGORO mentionnant le caractère infructueux de l'Avis de ConsultationN° 002/AC /C-NG/CIPM/2019du 20 Juin 2019 relative à la réhabilitation et à l'équipement du Foyer Municipal de La Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;
Considérant les nécessités de service ;

FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL EXERCICE 2019

Décide :

Article 1^{er} : Est déclaré infructueux l'Avis de consultation N°002/AC/C-NG/CIPM/2019 du 20 Juin 2019 relative à la réhabilitation et à l'équipement du Foyer Municipal de NGORO dans La Commune de NGORO, Département du Mbam et Kim, Région du Centre ;

Article 2 : Le présent Avis sera republié au moment opportun dans les mêmes conditions édictées par le décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGORO le 27 Aout 2019

Le MAIRE

KOUTA FAUSTIN

COMMUNE DE BAMENDJOU

ADDITIF N° 001 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003(BIS BIS BIS) //AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-AI/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L (FONGANG CARREFOUR) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À L'EP DE BATCHOUM, DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX (ENPROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Acquisition du Dossier

Au lieu de ...

Le dossier d'Appel d'Offre peut être retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du secrétariat général de la Commune de Bamendjou ; TEL : 243385921 sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Bamendjou d'une somme non remboursable de **VINGT SEPT MILLE SIX CENT (27 600) FCFA**, représentant les frais de dossier.

Cette quittance devra préciser :

- le nom du soumissionnaire
- le numéro de l'appel d'offres
- l'objet de l'appel d'offres

Lire plutot

Le dossier d'Appel d'Offre peut être consulté et retiré aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du secrétariat général de la Commune de Bamendjou ; TEL : 243385921 sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de Bamendjou d'une somme non remboursable représentant les frais de dossier ;

Lot	Intitulé	Source de financement	Montant Quittance
Lot 1	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Bameya 1 (Fongang Carrefour)	RT-BIP 2019	13 800
Lot 2	construction d'un forage équipé de PMH à L'EP de Batchoum	Dotation ponctuelle MINEPAT 2019	13 800

2 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Lot	Intitulé	Source de financement	Caution de soumission
Lot 1	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Bameya 1 (Fongang Carrefour)	RT-BIP 2019	320000
Lot 2	construction d'un forage équipé de PMH à L'EP de Batchoum	Dotation ponctuelle MINEPAT 2019	

2 Cautionnement Provisoire**Lire plutot**

Lot	Intitulé	Source de financement	Caution de soumission
Lot 1	Travaux de construction d'un forage équipé de PMH à Bameya 1 (Fongang Carrefour)	RT-BIP 2019	160 000
Lot 2	construction d'un forage équipé de PMH à L'EP de Batchoum	Dotation MINEPAT 2019 ponctuelle	160 000

BAMENDJOU le 22 Aout 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE NGORO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/DAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE AGRICOLE NGORO – MAYIRMA –POUPA (12 KM), DANS LA COMMUNE DE NGORO,DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM. ADDITIF N°12PORTANT CORRECTION DE CERTAINES PIECES ET CLAUSES CONTRACTUELLES DE L'AVIS ET DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... The estimated cost of the operation is 72 000 000 (seventy two millions) francs CFA.
	Lire plutôt The estimated cost of the operation is 36 000 000 (thirty six millions) francs CFA.

2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Ngoro – Secrétariat Général) à Ngoro au plus tard le 03 Septembre 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention : « APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE BIWOLO – KANGA (11 km), DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM » « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutôt Date et heure limite de dépôt des offres : Salle de délibérations de la Mairie de Ngoro, le à 03 Septembre 2019 14 heures précises.

3	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

3	Recevabilité des Offres
	Lire plutôt Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous réserve de la rendre conforme sous quarante – huit (48) heures. Toutefois, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances en annexe du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, entraînera le rejet de l'offre.
4	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngoro procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 03 Septembre 2019 à 15 heures précises à la salle des actes de la mairie de Ngoro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
	Lire plutôt Lieu, date et heure de l'ouverture des plis : Salle de délibérations de la Mairie de Ngoro, le 03 Septembre 2019 à partir de 15 heures
5	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... <u>Article 3:</u> Portant correction de l'incohérence du nombre de critères éliminatoires indiqués dans l'Avis en anglais. _ <u>Au lieu de :</u> 15.1 Eliminary criteria 15.1.1 Administrative documents a) Incomplete or non-compliant administrative file subject to the dispositions of the point I.1 of the Circular N°002 / CAB / PM of January 31st, 2011 relating to the improvement of the performance of the system of Public Contracts; b) False declaration or forged document (The president of Internal Tenders Board and the Contracting Authority reserve the right to undertake the authentication of any document with a doubtful character).

5 Critères d'évaluation

Lire plutot

15.1 Eliminary criteria

15.1.1 Administrative documents

- a) Absence of bidbond ;
- b) Absence of administrative document or non conformity of documents after fourthy eight hours delay ;
- c) falsificated documents ;
- d) False declaration or forged document (The president of Internal Tenders Boardand the Contracting Authority reserve the right to undertake the authentication of any document with a doubtful character).

6 Autres

Au lieu de ...

Article 4 : Candidats admis à concourir

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux de bâtiments et travaux publics.

17.6. La caution de soumission peut être saisie :

- a. Si le soumissionnaire retire son offre durant la période de validité ;
- b. Si, le soumissionnaire retenu :
 - i. Manque à son obligation de souscrire le marché en application de l'article 37 du RGAO, ou
 - ii. Manque à son obligation de fournir le cautionnement définitif en application de l'article 38 du RGAO.

Article 26 : Caractère confidentiel de la procédure

26.1. Aucune information relative à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison des offres, et à la vérification de la qualification des soumissionnaires, et à la recommandation d'attribution du contrat ne sera donné aux soumissionnaires ni à toute autre personne non concernée par ladite procédure tant que l'attribution du contrat n'aura pas été rendu publique.

32.4. Si l'offre évaluée la moins-disante est jugée anormalement basse ou est fortement déséquilibrée par rapport à l'estimation du Maître d'Ouvrage des travaux à exécuter dans le cadre du Marché, la sous-commission d'analyse peut à partir du sous-détail de prix fourni par le soumissionnaire pour n'importe quel élément, ou pour tous les éléments du Détail quantitatif et estimatif, vérifier si ces prix sont compatibles avec les méthodes de construction et le calendrier proposé. Au cas où les justificatifs présentés par le soumissionnaire ne lui semblent pas satisfaisants, l'Autorité Contractante peut rejeter ladite offre.

Article 34 : Attribution

34.1. Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

34.2. Si, selon l'Article 13.2 du RGAO, l'appel d'offres porte sur plusieurs lots, l'offre la moins-disante sera déterminée en évaluant ce marché en liaison avec les autres lots à attribuer concurremment, en prenant en compte les rabais offerts par les soumissionnaires en cas d'attribution de plus d'un lot, ainsi que de leur plan de charges au moment de l'attribution.

6 Autres**Lire plutot****Article 4 : Candidats admis à concourir**

4.1. Si l'appel d'offres est restreint, la consultation s'adresse à tous les candidats retenus à l'issue de la procédure de pré-qualification.

4.2. En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après :

a. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement ;

b. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt sous peine de disqualification. Un soumissionnaire peut être jugé comme étant en situation de conflit d'intérêt.

i. Est associé ou a été associé dans le passé, à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

ii. Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon la clause 17, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre.

iii. l'autorité contractante ou le maître d'ouvrage possèdent des intérêts financiers dans sa géographie du capital de nature à compromettre la transparence des procédures de passation des marchés publics

c. Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

d. Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle démontre qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome, (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous l'autorité directe de l'Autorité Contractante ou du Maître d'Ouvrage.

la suite telecharger le fichier d'origine

NGORO le 27 Aout 2019

Le MAIRE

KOUTA FAUSTIN

COMMUNE DE BAMENDJOU

ADDITIF N° 002 ADD/C/BAM/SG/SPM/2019 DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°003(BIS BIS BIS) /AONO/MINDDEVEL/CBAM/CIPM-AI/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À BAMEYA L (FONGANG CARREFOUR) ET CONSTRUCTION D'UN FORAGE ÉQUIPÉ DE PMH À L'EP DE BATCHOUM, DANS LA COMMUNE DE BAMENDJOU, DÉPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX (ENPROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Autres
	Au lieu de ... Pour le point 83, produire lacarte grise des engins, les certifier ainsi que les factures des autres matériels. En cas de location, produireun contrat de location signé par 03 parties (le propriétaire, le locataire et le notaire)
	Lire plutot Pour le point 83, produire la carte grise des engins, les certifier ainsi que les factures des autres matériels. En cas de location, produire un contrat de location signé par 02 parties (le propriétaire, et le locataire).

BAMENDJOU le 25 Aout 2019

Le MAIRE

KAMDOUM

COMMUNE DE NGORO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA PISTE RURALE BIWOLO – KANGA (11 KM), DANS LA COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMADDITIF N°13

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Recevabilité des Offres
	Au lieu de ... Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originale ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.
	Lire plutot Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous réserve de la rendre conforme sous quarante – huit (48) heures. . Toutefois, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances en annexe du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, entraînera le rejet de l'offre.
2	Autres
	Au lieu de ... Article 2: Portant correction de l'incohérence entre les montants des frais d'acquisition des DAO indiqué dans les deux (02) versions de l'Avis d'Appel d'Offres. 9. Tender file consultation and acquisition The tender file may be consulted and acquired upon publication of this notification, during working hours, through the Contracting Authority (Ngoro Council Office Ngoro – General Secretary) on submission of a receipt attesting the payment of a non-refundable sum of Twenty five thousand (25 000) francs CFA to the Public Treasury receipts (Municipal Recipe of Ngoro). Article 7: Portant correction du montant de la caution de soumission dans l'Avis en Anglais. Provisional bid bond Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 11 of the tender file, and valid for thirty (30) days with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at five hundred and fifty five thousand five hundred and sixty (555 560) CFA francs.

2 Autres**Lire plutot**

Article 2: Portant correction de l'incohérence entre les montants des frais d'acquisition des DAO indiqué dans les deux (02) versions de l'Avis d'Appel d'Offres.

9. Tender file consultation and acquisition The tender file may be consulted and acquired upon publication of this notification, during working hours, through the Contracting Authority (Ngoro Council Office Ngoro – General Secretary) on submission of a receipt attesting the payment of a non-refundable sum of **Fifty thousand (50 000) francs CFA** to the Public Treasury receipts (Municipal Recipe of Ngoro).

Article 7: Portant correction du montant de la caution de soumission dans l'Avis en Anglais.

Each applicant will include in his administrative file a deposit (in compliance with the model attached) issued by a first-class banking institution approved by the Ministry in charge of Finance and whose list features in Document 11 of the tender file, and valid for **thirty (30) days** with effect from the tender- validity deadline. The deposit's amount stands at **five hundred and fifty five thousand five (550 000) CFA francs**.

la suite telecharger le fichier d'origine

NGORO le 27 Aout 2019

Le MAIRE

KOUTA FAUSTIN

COMMUNE DE NGORO

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/DAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE D'UNE POMPE SOLAIRE, D'UN RESERVOIR ET DES ABREUVOIRS EN BETON ARME ET DE LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NGORO ET DE KANGA, COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE : EN DEUX (02) LOTS ADDITIF N°14

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Ngoro dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent vingt mille (120 000) FCFA, payable auprès de la Recette Municipale de Ngoro, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.
	Lire plutot Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Secrétariat Général de la Mairie de Ngoro dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante – cinq mille (55 000) FCFA, payable auprès de la Recette Municipale de Ngoro, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.
2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir dans les Services de l'Autorité Contractante (Mairie de Ngoro – Secrétariat Général) à Ngoro au plus tard le 03 Septembre 2019 à 14 heures précises et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE D'UNE POMPE SOLAIRE, D'UN RESERVOIR ET DES ABREUVOIRS EN BETON ARME ET DE LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NGORO ET DE KANGA, COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Remises des offres
	Lire plutot Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devront être déposées au Secrétariat Général de la Mairie de Ngoro contre récépissé, au plus tard le 03 Septembre 2019 à 14 heures précises, et devront porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AAONO/RC/DMK/C-NGO/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE D'UNE POMPE SOLAIRE, D'UN RESERVOIR ET DES ABREUVOIRS EN BETON ARME ET DE LA CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LES LOCALITES DE NGORO ET DE KANGA, COMMUNE DE NGORO, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE EN DEUX (02) LOTS. « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
3	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... La Commission Interne de passation des marchés auprès de la Commune de Ngoro procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister, le 03 Septembre 2019 à 15 heures précises à la salle des actes de la mairie de Ngoro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 03 Septembre à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans la salle des Délibérations de la Mairie de Ngoro. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

4 Autres

Au lieu de ...

Article 6: Portant correction du critère éliminatoire (d) de l'offre technique, la clause d'attribution des articles 15 et 33.2 du RPAO.

1. Principaux critères éliminatoires

d- N'avoir abandonné un Marché au cours des **trois (03)** et ne figurant pas sur la liste des entreprises défailtante établie par le Ministère des Marchés Publics.

15. Attribution du marché

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités Administratives, Techniques et Financières requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

Par ailleurs, pour celles des entreprises ayant été attributaires des marchés de forage dans la Région du CENTRE pour le compte de l'exercice 2018, elles devront avoir achevé au moins un (01) lot de leurs prestations. Pour celles des entreprises ayant été attributaires de marché de forage au cours de l'exercice budgétaire 2017, elles devront avoir livré l'ensemble de leurs travaux.

32.2. En évaluant les offres, la sous-commission déterminera pour chaque offre le montant évalué de l'offre en rectifiant son montant comme suit :

- a. En corrigeant toute erreur éventuelle conformément aux dispositions de l'article 30.2 du RGAO ;
- b. En excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Détail quantitatif et estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive comme spécifié dans le RPAO ;
- c. En convertissant en une seule monnaie le montant résultant des rectifications (a) et (b) ci-dessus, conformément aux dispositions de l'article 31.2 du RGAO ;
- d. En ajustant de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable ;
- e. En prenant en considération les différents délais d'exécution proposés par les soumissionnaires, s'ils sont autorisés par le RPAO ;
- f. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 13.2 du RGAO et du RPAO, en appliquant les remises offertes par le Soumissionnaire pour l'attribution de plus d'un lot, si cet appel d'offres est lancé simultanément pour plusieurs lots.
- g. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 18.3 du RPAO et aux Spécifications techniques, les variantes techniques proposées, si elles sont permises, seront évaluées suivant leur mérite propre et indépendamment du fait que le Soumissionnaire aura offert ou non un prix pour la solution technique spécifiée par le Autorité Contractante dans le RPAO.

4 Autres
Lire plutôt
- Critères éliminatoires
15.1.1 : Pièces administratives

- a) Absence de caution de soumission ;
- b) Absence d'une pièce administrative ou pièce non conforme après un délai de **quarante-huit (48)** heures ;
- c) Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le dossier Administratif ;
- d) Fausse déclaration dans le dossier Administratif ;

NB : La Commission Interne de Passation des Marchés et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux.

15.1.2 : Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Absence dans l'offre technique de la rubrique « méthodologie d'exécution du projet » ;
- c) Non satisfaction, au moins, à **80%** des critères essentiels ;

13.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Modification d'une quantité du devis ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

1. Attribution du Marché

Le Maire de la Commune de Ngoro, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

32.2. En évaluant les offres, la sous-commission déterminera pour chaque offre le montant évalué de l'offre en rectifiant son montant comme suit :

1. En corrigeant toute erreur éventuelle conformément aux dispositions de l'article 30.2 du RGAO ;
2. En excluant les sommes provisionnelles et, le cas échéant, les provisions pour imprévus figurant dans le Détail quantitatif et estimatif récapitulatif, mais en ajoutant le montant des travaux en régie, lorsqu'ils sont chiffrés de façon compétitive comme spécifié dans le RPAO ;
3. En convertissant en une seule monnaie le montant résultant des rectifications (a) et (b) ci - dessus, conformément aux dispositions de l'article 31.2 du RGAO ;
4. En ajustant de façon appropriée, sur des bases techniques ou financières, toute autre modification, divergence ou réserve quantifiable ;
5. En prenant en considération les différents délais d'exécution proposés par les soumissionnaires, s'ils sont autorisés par le RPAO ;
6. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 13.2 du RGAO et du RPAO, en appliquant les rabais offerts par le Soumissionnaire pour l'attribution de plus d'un lot, si cet appel d'offres est lancé simultanément pour plusieurs lots ;
7. Le cas échéant, conformément aux dispositions de l'article 18.3 du RPAO et aux Spécifications techniques, les variantes techniques proposées, si elles sont permises, seront évaluées suivant leur mérite propre et indépendamment du fait que le Soumissionnaire aura offert ou non un prix pour la solution technique spécifiée par le Maître d'Ouvrage dans le RPAO.

la suite, telecharger le fichier d'origine

NGORO le 27 Aout 2019

Le MAIRE

KOUTA FAUSTIN

FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 23 AOUT 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER DE COTATION N° 002 /DC/FODECC/CSPM /2019 DU 31 JUILLET 2019 POUR LA FOURNITURE DES TABLETTES ET DES GPS POUR LA MISSION DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DANS LE DEPARTEMENT DU MOUNGO AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 29 août 2019 à 15 heures, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun. Les Offres devront porter la mention suivante : « Demande de Cotation n° 002 /DC/FODECC/CSPM/2019 du 31 juillet pour l'acquisition de tablettes et de GPS dans le cadre de la collecte des données statistiques dans le MOUNGO au FODECC. », « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ». Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.
	Lire plutot Date et heure limite de réception des Offres : Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le 05 septembre 2019 à 14 heures.
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 29 août 2019 à partir de 16 heures dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot Date d'ouverture des Offres : L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 05 septembre 2019 à partir de 15 heures.

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Critères essentiels des pièces

Pièce N°1 : AVIS DE CONSULTATION

Pièce N°3 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

Pièce N° 4- 5 : TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES

Pièce N° 4- 5 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Pièce N° 4- 5 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Pièce N° 5 : PROJET DE LETTRE-COMMANDE

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
01	Tablettes 4 G	Tablette Androïde : Mémoire vive (RAM) 1.5 Go Mémoire interne / micro SD / carte SDHC 16 Go, W Processeur Cortex A-53 1.3 GHz Nombre de cœurs 4, Capacité de la batterie 6000 mAh,
02	GPS	GPSMAP 64 – GPS de randonnée : cartographie world, Ecran 2.6TFT, Connexion Bluetooth, Foncti

3 Critères d'évaluation

Lire plutot

Critères essentiels des pièces

Pièce N°1 : AVIS DE CONSULTATION

Pièce N°3 : DESCRIPTIF DE LA FOURNITURE

Pièce N° 4- 5 : TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES

Pièce N° 4- 5 : CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

Pièce N° 4- 5 : CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

Pièce N° 5 : PROJET DE LETTRE-COMMANDE

N°	DESIGNATION	CARACTERISTIQUES
01	Tablettes 4 G	Tablette Androïde : Écran : au moins 7 pouces, Résolution : au moins 1024*600, Mémoire: 16gb, Ré 1GB Batterie au moins 3000mah, Système d'exploitation androïde, Connectivité Bluetooth, Support carte S
02	GPS	Écran au moins 2.2 pouce monochrome, Résistance à l'eau : ipx7

YAOUNDE le 23 Aout 2019

Le ADMINISTRATEUR P/O LE CHEF DE DÉPARTEMENT TECHNIQUE

LEMA ANDRÉ MARIE MATHIAS

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
📠 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@armac.cm 🌐 www.armac.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.armac.cm
✉ Email : pridesoft@armac.cm